

TEBBOUNE CONTINUE DE RECEVOIR LES PARTIS POLITIQUES

Vers un gouvernement d'union nationale P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Pour réaliser «certaines interventions chirurgicales»
L'Algérie fera appel à des médecins étrangers

Page 5

TEBBOUNE CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL EN VUE DES LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Ce sera le 12 juin



C'est acté. Les élections législatives anticipées auront lieu le samedi 12 juin prochain. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi passé, le décret portant convocation du corps électoral. Lire page 3

Ligue 1

La JSS en tête P. 16

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a atteint 45,55 millions en Algérie

Légère hausse au 4^e trimestre 2020

P. 4

TROISIÈME PLUS CHER DE L'OPEP

Le pétrole algérien gagne 7,30 dollars en février

Les cours du brut algérien ont atteint 62,38 dollars le baril en février 2021, contre 55,08 dollars en janvier dernier. Page 6



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 13 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°583 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

TEBBOUNE REÇOIT LES PARTIS POLITIQUES

Vers un gouvernement d'union nationale

Tandis qu'il a convoqué le corps électoral en prévision des élections législatives anticipées du 12 juin 2021, le Président de la République poursuivait jeudi ses consultations avec des chefs de partis politiques. Il semblerait que les échanges ne se limitent pas à la révision de la loi électorale, mais seraient l'occasion pour Abdelmadjid Tebboune d'évaluer l'adhésion à son projet de Nouvelle Algérie...

« **L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu aujourd'hui au siège de la Présidence de la République, M. Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Mme Fatima Zohra Zerouati, présidente de Tajamoue Amal El Djazair, et Abou El Fadhl Baâdji, secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), dans le cadre de ses concertations avec les dirigeants de partis politiques » annonçait jeudi un communiqué de la Présidence de la République. La formule rappelle celle utilisée la semaine passée au sujet de la rencontre du chef de l'Etat qui accueillait les dirigeants de trois autres formations politiques, à savoir M. Kamel Bensalem, président du PRA, M. Tayeb Zitouni, secrétaire général du RND et M. Abdelkader Saâdi, président par intérim du parti Talaie El Hourriyet.

«QUE LE MEILLEUR GAGNE!»

Si rien de très précis ne filtre à chaque fois quant aux questions abordées avec le Président, des sources partisans ont laissé entendre que Abdelmadjid Tebboune répondrait à toutes les interrogations des représentants politiques, sans tabou, en les invitant à s'impliquer pour l'édification de la Nouvelle Algérie. Ainsi, la concertation à propos de l'amélioration de la loi électorale, du financement de l'activité politique en général et des campagnes n'a pas empêché le président de renseigner les partenaires de la classe politique sur sa feuille de route. Une transparence qui aurait été accompagnée par l'exigence d'un nouveau paysage politique basé exclusivement sur les résultats des urnes. Un leader de parti aurait même confié à des militants que Abdelmadjid Tebboune avait rassuré sur la transparence du scrutin en lançant : «Que le meilleur gagne !» coupant court avec les



pratiques du passé qui consacraient des quotas par la fraude si bien organisée par l'administration.

L'OPPOSITION AUSSI...

Par ailleurs, le Président qui entend aussi consulter les partis de l'opposition traditionnelle à qui il a aussi adressé des invitations, profiterait de ces rencontres pour lever tout malentendu relatif à l'importance qu'il accorde à l'engagement de la société civile dans la vie politique. En effet, des partis y ont vu une sorte de disqualification dangereuse au profit d'un tissu asso-

ciatif qui n'est pas si indépendant en raison du clientélisme et de la corruption qui ont prévalu, pendant des années, au sein des organisations de masse. On aura aussi noté la visite des responsables du Front des forces socialistes au lendemain du retour de Tebboune de son dernier séjour pour des soins à l'étranger. Une rencontre qui a provoqué un débat au sein du plus vieux parti de l'opposition, mais qui a tout de même attesté de la volonté du Président de la République de rassembler la classe politique, opposition traditionnelle incluse, autour de son projet. Une quête franche

d'adhésions contre laquelle Tebboune serait visiblement prêt à associer la classe politique dans un prochain gouvernement d'union nationale, puisqu'il a annoncé un remaniement profond pour l'après élections lorsqu'il opérait le 21 février dernier un léger changement dans son staff actuel. Reste à savoir quelles capacités de mobilisation auront ces formations politiques au niveau de leur base dans un contexte du Hirak qui perdure sans réelle orientation politique ni mot d'ordre constructif laissant craindre un taux d'abstention important.

Nordine Mzala

LA FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE S'ACHÈVE EN JUIN

Que nous réservera l'urne ?

En recevant jeudi dernier trois autres partis en l'occurrence le FLN, l'ANR et le TAJ qui ont soutenu mordicus le régime déchu de Bouteflika durant vingt ans, le président Tebboune a clos définitivement l'équation des élections législatives en attendant celles des locales (APC et APW). Au total, ce sont seize formations qui ont été reçues jusqu'à au Palais d'El Mouradia. Est-ce pour autant que les consultations politiques sont terminées ? Rien n'indique cela puisque le président Tebboune a reçu ces trois dernières formations après avoir adopté définitivement en Conseil des ministres quelques jours auparavant le projet organique portant régime électoral. Son agenda politique et sa feuille de route sont ainsi achevés. Que peuvent donc bien servir ces consultations politiques ? La Constitution a été révisée, l'Assemblée nationale dissoute, le gouvernement a subi dans la foulée un léger remaniement ministériel et enfin la date des législatives a été arrêtée. Peut-être peut-on voir dans ce geste un signal subliminal en recevant ces formations après l'adoption du texte électoral. Une manière de dire que ces formations politiques, à l'exception du RND qui a été reçu dans le premier lot des invités ne sont plus en position d'influer sur le cours des événements. Que ces formations devraient retourner à la case de départ

au même titre que tous les autres partis et qu'elles devront chercher dès maintenant à acquérir leur légitimité au travers du suffrage universel. La prochaine étape, celle des élections législatives le 12 juin prochain sera déterminante. L'ensemble de la classe politique y sera présente à l'exception de deux ou trois formations qui se sont inscrites dans une opposition farouche et totale. Y aura-t-il des surprises ? Irons-nous vers une émergence de certains partis et la disqualification d'autres à l'instar du FLN qui a gouverné plus de cinquante ans ? Ou bien assisterons-nous à une flopée de partis ayant obtenu presque le même score mais sans avoir la majorité requise pour gouverner seul ? C'est la grande inconnue du moment. Le président Abdelmadjid Tebboune a bien indiqué que la Constitution prévoit, un régime semi-présidentiel basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de l'opacité et le flou qui caractérisent le système de gouvernance coupant court ainsi à toutes sortes de supputations. Il a souligné, dans ce sens que la loi fondamentale a traité l'ensemble des questions inhérentes «telles que l'acceptation des résultats des législatives» qui donneront lieu soit à la «désignation d'un chef de gouvernement lorsqu'il résulte de la majorité parlementaire, soit d'un Premier ministre lorsqu'il résulte d'une

majorité présidentielle, et qui mettra en œuvre un plan d'action puisé du programme du Président de la République, élu par le peuple». En juin on connaîtra le nouveau visage de l'Algérie. Un gouvernement issu de partis qui n'ont jamais eu les faveurs du pouvoir ou un gouvernement d'union nationale impliquant les partis sortis vainqueurs de cette élection. Mais l'entrée en lice du mouvement Nida El Watan à quelques encablures du scrutin peut bien valoir à une redistribution des cartes. Les initiateurs de ce projet qui sont passés depuis quelques jours à la vitesse supérieure pour structurer et officialiser le mouvement comptent bien jouer les trouble-fêtes. Le mouvement Nida El Watan à l'intention de parrainer les listes de jeunes et de femmes et des personnalités de la société civile pour rafler la mise aux ténors. En sorte, un grand rassemblement en gestation qui veut peser de tout son poids comme l'a indiqué récemment le conseiller à la Présidence de la République, Nazih Benramadane, ce mouvement est venu pour «mettre en œuvre une vision pour l'avenir de l'Algérie». Et d'ajouter que Nida El Watan n'est pas un comité de soutien pour le président Tebboune ou encore pour rééditer une expérience déjà utilisée auparavant, un clin d'œil au RND en 1997.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CONVOCATION JEUDI DU CORPS ÉLECTORAL

Tebboune met le cap sur l'élection du 12 juin

C'est acté. Les élections législatives anticipées auront lieu le samedi 12 juin prochain.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi passé, le décret portant convocation du corps électoral. Dans la foulée, le jour-même, l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral a été également signée et promulguée au Journal officiel. Initialement programmé pour la fin de l'année 2020, avant que la maladie du président ne le remette en cause, le cap du « renouvellement » des Assemblées élues est maintenu et confirmé. Hâter la démarche, presser le pas pour rattraper le temps perdu dans la fondation de la « nouvelle République » et/ou « l'Algérie nouvelle », telles que voulues et désirées par son promoteur en chef, le président Tebboune partisan de la « solution institutionnelle ». Le 18 février dernier, lors de son discours à la nation, Tebboune exprimera la quintessence de son projet. « Le temps, disait-il, nous est compté (...) La Constitution entrera entièrement vigueur, avec toutes ses nouvelles dispositions, dans quelques mois (...) La solution durable, qui n'est pas une solution improvisée et/ou réductible à quelques changement de personnes est une solution institutionnelle ». La refondation des institutions, sur de « nouvelles bases », des institutions « crédibles », « reconnues » et « au-dessus de tout soupçon » constitue la « priorité » du locataire du Palais El Mouradia. Pour chasser le spectre de la fraude systématique qui écornera la crédibilité des scrutins antérieurs, le chef de l'Etat avait tenu à rassurer quant à la neutralité de l'Administration. « Les prochaines élections ne seront organisées ni par les municipalités locales ni par les wilayas, mais par une autorité indépendante. Indépendante en soi, c'est-à-dire que même le président de la République ne peut s'immiscer dans son travail. Car, nous voulons que nos institutions, élues ou non, soient totalement crédibles, et au-dessus de tout soupçon ».

IL N'A PAS ÉTÉ ÉVOQUÉ DANS LE DÉCRET PORTANT CONVOCATION DU CORPS ÉLECTORAL

Le « jumelage » des élections pas totalement écarté ?

Évoqué par le président de la République lors de sa dernière entrevue avec des responsables de la presse nationale, le « jumelage » des élections législatives et locales, reste une « possibilité », bien qu'il ne soit pas évoqué dans le décret présidentiel n° 21-96 portant seulement « convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale ». En effet, à bien « décortiquer » la nouvelle loi organique relative au régime électoral également publiée au Journal officiel, l'on peut aisément conclure que les élections locales peuvent bien avoir lieu dans 3 mois. « Il peut être procédé à des élections anticipées des Assemblées populaires communales et de wilayas en cours de mandat au moment de la publication de la présente loi organique dans les trois mois qui suivent la convocation du corps électoral par le Président de la République », détaille l'article 315 de ladite loi. Il est bien précisé qu'il s'agit des Assemblées élues « au moment de la publication de la loi électorale », donc des actuelles APC et APW. Or, si l'on évoque uniquement « les Assemblées en cours de mandat au moment de la publication de la loi organique », l'article 315 deviendrait « caduc ». Ou le président de la République convoquera-t-il à nouveau le corps électoral en vue des locales une fois les élections législatives tenues? Probable.

M.S.



LA PARENTHÈSE LONGUE DES SCRUTINS À LA « NAEGELAN »

Parti tôt en campagne pour refermer la parenthèse longue des scrutins à la Naegelan, le président affirmera, lors de sa récente entrevue avec les médias, sa volonté d'organiser des élections « irréprochables ». « Ces élections (celles du 12 juin) ne ressembleront en rien, disait-il, à celles organisées par le passé » et se dérouleront « loin de l'argent, sale ou pas ». Ses « garde-fous », ses « garanties », le président Tebboune les puisera, entre autres, dans les dispositions nouvelles introduites à la loi électorale.

Lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier, le président de la République a insisté, dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, sur la nécessité de « proscrire,

dans toutes les étapes du processus électoral, l'argent, sous toutes ses formes, notamment l'argent sale », pour « garantir l'égalité des chances entre les candidats ». Il mettra également l'accent sur « la moralisation de la vie politique » et sur « le recours impératif aux commissaires aux comptes et comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement ». Le chef de l'Etat a appelé, en outre, à « la révision de la condition d'âge pour les jeunes candidats » et au « relèvement, à la moitié au lieu du tiers, de leur quota sur les listes électorales », ordonnant « l'augmentation, au tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales ». Il a souligné l'importance d'encourager la parité hommes-femmes sur les listes électorales afin d'abroger le système des quotas » et « la prise en compte du nouveau découpage

administratif dans la répartition des sièges électoraux aux niveaux local et national, ainsi que la condition des signatures en faveur des candidats indépendants et des partis politiques ». Ce nouveau rendez-vous électoral, le deuxième depuis son élection à la présidence de la République après le référendum sur la révision de la Constitution, marqué, faut-il le rappeler, par une abstention record, intervient dans un climat de désaffection électorale et de remobilisation du mouvement de contestation populaire. Face aux attentes de la « rue algérienne », les engagements du président Tebboune jurant de fonder une « nouvelle République sans corruption, ni haine », de « moraliser la vie politique », d'« assurer le renouveau des institutions de l'Etat » et de « réhabiliter les instances élues », sont mis à l'épreuve, sans appel, de l'urne.

M. Aziri

LA CONDITION DES 4% DES SUFFRAGES REMPLACÉE PAR 25 000 SIGNATURES D'ÉLECTEURS

Tous les partis soumis à l'épreuve de crédibilité populaire

Tous les partis politiques qui s'engageront dans la course aux sièges de l'hémicycle Zirout Youcef, doivent passer par l'épreuve de crédibilité populaire en allant chercher les parrainages des électeurs. L'Ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, a mis fin au suspens concernant la fameuse règle des 4% des suffrages exprimés lors de précédentes échéances, exigée aux partis pour pouvoir participer aux élections. La condition est, désormais, la collecte de 25 000 signatures dans au moins 23 wilayas du pays. Qu'ils soient « grands » ou « petits », tous les partis politiques y sont soumis. Dans les dispositions transitoires de la nouvelle loi, l'article 316 est, on ne peut plus clair. « À titre transitoire et uniquement pour les élections anticipées de l'Assemblée populaire nationale qui suivent la promulgation de la présente ordonnance portant loi organique, les conditions prévues à l'article 202, titres 1er, 2 et 3 relatives au taux de 4 % des suffrages dans la circonscription électorale lors des dernières élections législatives, du parrainage de dix élus ou du nombre des signatures exigées, sont suspendues », est-il indiqué.

Ces conditions sont « remplacées », ajoute le même article par d'autres dispo-

sitions : « pour les listes des candidats présentés au titre d'un parti politique, elles doivent être appuyées par, au moins vingt-cinq mille signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales ». Des signatures qui doivent être recueillies à travers, « au moins, vingt-trois wilayas » dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas « ne saurait être inférieur à trois cents=signatures ». Quant aux listes indépendantes, toujours selon l'article 316, « chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir par, au moins, cent signatures des électeurs de la circonscription électorale ».

Rappelons que des partis qualifiés de « naissants » ou de « petits » dans le jargon politique, se sont réunis fin janvier et appelé le chef de l'Etat à intervenir pour réparer une « injustice » dans la mouture de la nouvelle loi électorale. Ils ont regretté le fait que le texte « ait consacré la même démarche d'exclusion politique qui a déjà confisqué la volonté populaire » à travers le maintien de la règle des 4% des suffrages. Les partis en question ont appelé Abdelmadjid Tebboune à « honorer ses engagements en élaborant une loi qui concorde avec la volonté populaire », ce qui devait être consacré par « l'application

d'un principe constitutionnel portant égalité des acteurs politiques en droits et en devoirs, en supprimant la règle des 4% ».

En imposant pour les législatives anticipées du 12 juin une seule règle à tous les partis, Tebboune semble vouloir mettre toute la classe politique sur le même pied d'égalité. Tout le monde part avec les mêmes chances. Une seule règle est applicable à tous : 25 000 signatures dans 23 wilayas. Une sorte de test de vérité, avant de prétendre occuper des sièges à la future Assemblée populaire nationale (APN) que Tebboune veut « représentative » et reflétant « la véritable souveraineté populaire », pour reprendre ces mots. Plus que ça, cette règle aura peut-être le mérite de distinguer un parti structuré et ancré dans la société de celui qui n'a que le nom pour exister. Une chose est sûre, dès la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales fixée par le décret portant convocation du corps électoral, du 16 au 23 mars, ce sera la course aux signatures. Chaque parti et une liste d'indépendants ira de ses méthodes et moyens pour avoir les fameux parrainages d'électeurs dans un contexte de contestation populaire qui se poursuit, à travers les marches de vendredi.

Aïssa.M.

LE NOMBRE D'ABONNÉS À LA TÉLÉPHONIE MOBILE À ATTEINT 45,55 MILLIONS EN ALGÉRIE

Légère hausse au 4^e trimestre 2020

Le nombre d'abonnés actifs à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) en Algérie a atteint les 45,55 millions au 4^e trimestre de l'année 2020, en légère hausse (0,29%) par rapport à la même période de 2019 où il était de 45,42 millions d'abonnés, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 45,55 millions d'abonnés actifs, 38,77 millions sont des abonnés au réseau 3G/4G, soit 85,11% du nombre global, et 6,78 millions au réseau GSM, soit 14,89%, selon le rapport. L'ARPCE relève, toutefois, une diminution de 20,33% du parc d'abonnés GSM en l'espace d'une année (6,78 millions au 4^e trimestre de l'année 2020, contre 8,51 millions à la même période de 2019), expliquant cette situation par la migration des abonnés GSM vers les réseaux de nouvelles technologies 3G et 4G. Le taux de pénétration au réseau mobile a enregistré, quant à lui, une légère évolution estimée à 0,58% entre le 4^e trimestre 2019 (103%) et le 4^e trimestre de l'année 2020 (103,58%). Cette hausse du taux de pénétration est due à la "légère progression" du marché de téléphonie mobile d'une part et à l'augmentation de la population algérienne estimée à "43,98 millions au 31 décembre 2020" par l'ARPCE. Le trafic voix acheminé dans les réseaux de téléphonie mobile a, quant à lui, connu une importante augmentation avec 41 216 millions de minutes enregistrées au 4^e trimestre de 2020, contre 35 675 millions de minutes à la même période de 2019, soit un taux d'évolution de 15,53% en une année. Sur les 41 216 millions de minutes enregistrées au 4^e trimestre de l'année 2020, "un taux de 86,37% a été réalisé en intra-réseau, 13,49% en trafic national sortant, 0,08% en trafic international sortant et 0,06% en trafic international entrant", détaille le bilan. Quant au revenu mensuel moyen par abonné (Arpu), il a diminué de 1,15%, passant de 524 DA à 518 DA en l'espace d'une



année. S'agissant de l'évolution du parc global d'abonnés par opérateur, Mobilis demeure toujours en tête avec 16,55 millions d'abonnés 3G/4G au 4^e trimestre 2020, contre 15,74 millions à la même période de l'année précédente, et 2,42 millions d'abonnés GSM au 4^e trimestre 2020, contre 2,89 millions à la même période de 2019. Il est suivi par l'opérateur Djazzy

avec 11,56 millions d'abonnés 3G/4G au 4^e trimestre de 2020 (11,27 millions à la même période de 2019) et 2,80 millions d'abonnés GSM au 4^e trimestre de 2020 (3,43 millions à la même période de l'année 2019). Ooredoo est le dernier avec 10,65 millions d'abonnés aux technologies 3G/4G au 4^e trimestre de 2020 (9,89 millions à la même période de 2019) et 1,56

million d'abonnés GSM au 4^e trimestre de 2020 (2,18 millions à la même période de l'année 2019).

4,78 MILLIONS D'ABONNÉS AU FIXE

Le parc d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire et sans fil) en Algérie a atteint pour sa part, les 4,78 millions au 4^e trimestre de 2020, alors qu'il était de 4,61 millions à la même période de 2019, soit une évolution de 3,64% en une année, selon le dernier rapport de l'ARPCE. Sur les 4,78 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 4^e trimestre de l'année 2020, "3,57 millions sont des abonnés aux réseaux filaires (3,42 millions à la même période de 2019) et 1,20 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax (1,19 million à la même période de l'année précédente). Au 4^e trimestre de 2020, les abonnés aux réseaux de téléphonie fixe filaires représentaient 74,81%, contre 25,19% aux réseaux de téléphonie fixe sans fil, précise la même source. Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie fixe connaît, quant à lui, une légère évolution atteignant les 10,88% au 4^e trimestre de l'année 2020 alors qu'il était de 10,52% durant la même période de l'année précédente. Pour ce qui est de la proportion des ménages disposant d'une ligne fixe, l'ARPCE note une évolution de cette part, qui a atteint les 65,27% au 4^e trimestre de 2020, alors qu'elle était de 63,09% à la même période de l'année 2019. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 43,98 millions et un nombre des ménages estimé à 7,33 millions au 31 décembre 2020.

Synthèse R. N.

AIR ALGÉRIE

Perturbation des vols de et vers les aéroports du Sud



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier la perturbation de tous ses vols de et vers les aéroports du sud du pays en raison d'une visibilité nulle conséquence des conditions météorologiques. «En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du sud du pays seront touchés par des perturbations. Cette mauvaise météo pourrait même entraîner des annulations (de vols de et vers les aéroports du Sud) Cette alerte demeure en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques», précise la même source.

LA COMPAGNIE LOW-COST VOLOTEA VISE UNE OFFRE DE 210 000 SIÈGES

Des liaisons relieront 7 villes algériennes en septembre

La compagnie aérienne low-cost Volotea lancera à la mi-septembre huit nouvelles liaisons entre Marseille, Bordeaux ou Lyon et sept villes algériennes qui sont Alger, Oran, Annaba, Constantine, Sétif, Béjaïa et Tlemcen. La spécialiste espagnole du vol pas cher va faire son entrée sur le marché algérien. Au départ de sa base à Marseille-Provence, Volotea proposera à partir du 16 septembre 2021 quatre vols par semaine vers Oran et deux vers Sétif. Le lendemain, elle inaugurera deux rotations hebdomadaires vers Tlemcen, puis à compter du 18 décembre Annaba, Constantine et Béjaïa seront desservies depuis l'aéroport provençal sur le même rythme. Dans la plupart des cas, la low-cost sera en concurrence avec Air Algérie.

Volotea a mis en vente hier pour ces nouvelles destinations un total de 218 000 sièges, et vise pour l'année 2022 une offre de 257 000 sièges. Ces nouvelles lignes «positionnent Volotea comme la deuxième compagnie de l'aéroport Marseille Provence en termes de destinations desservies», sa 5^e base en France accueillant deux Airbus A319. «Marseille est une base importante pour Volotea, où nous enregistrons un développement des plus importants cette année sur notre réseau. C'est une grande réussite pour nous d'opérer vers l'Algérie et d'y faciliter les connexions depuis la France. Nous sommes impatients de débiter les opérations», a déclaré dans un communiqué Carlos Muñoz, Fondateur et P-DG de Volotea. Au départ

de son autre base à Bordeaux-Mérignac, la low-cost lance le 16 septembre deux vols par semaine vers l'aéroport d'Alger, face à la compagnie nationale algérienne. Au départ de sa base à Lyon-Saint Exupéry, Volotea proposera le 17 septembre trois rotations hebdomadaires vers la capitale algérienne, en concurrence avec Air Algérie encore et Transavia France. La low-cost souligne dans son communiqué que ces huit nouveautés en Algérie «couvrent la capacité précédemment offerte par Aigle Azur». La Cohor avait en effet annoncé en janvier les nouvelles attributions de créneaux hérités des faillites d'Aigle Azur donc et XL Airways, sur un total de 25 routes entre la France et l'Algérie.

DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DAIP)

52 000 personnes insérées dans le monde de l'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El-Hachemi Djaâbouh, a fait état, jeudi à Alger, de l'insertion de 52 000 personnes du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), au monde de l'emploi au niveau national. Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, sur l'encadrement à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre a fait savoir que 52 000 personnes relevant du DAIP ont été insérées au monde de l'emploi au niveau national, sur plus de 300 000 personnes, soulignant à ce propos, l'existence de " disparités" dans le nombre des personnes affiliées à ce dispositif d'une wilaya à une autre. Rassurant les jeunes concernés par cette opération que ce dis-

positif est "au cœur même des préoccupations du secteur", M. Djaâbouh a relevé les efforts consentis à l'effet d'atteindre les objectifs tracés de ce dispositif, ajoutant que le ministère veille, en coordination avec les secteurs concernés, à "accélérer la cadence" de l'opération d'insertion et à aplanir tous les obstacles l'entravant. Concernant la question de l'encadrement à la Cnas, le ministre a affirmé que le secteur a mis en place une stratégie qui vise à " simplifier" les procédures administratives, leur numérisation et à réduire l'intervention de l'élément humain dans le travail des organismes de la sécurité sociale. Le but étant d'accroître la qualité des prestations et permettre aux citoyens d'accéder à la majorité des prestations, tout en leur épargnant la contrainte du déplacement vers les structures

administratives, a expliqué le ministre qui fait savoir que "plus de 40 documents ont été supprimés" parmi les documents qui étaient déposés au niveau de ces services. Pour le ministre, la Cnas "a franchi de grandes étapes" en la matière, en ce sens qu'une baisse a été relevée, depuis l'année 2011, dans le nombre des usagers se déplaçant vers ses structures en vue d'y bénéficier de ses prestations. Une baisse enregistrée aussi à la faveur du début de la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa à l'instar des malades chroniques et des retraités, d'autant plus que l'assuré social est exempté de la contrainte de déplacement vers les services de la Cnas en vue de toucher les remboursements, ce qui a induit " une grande baisse " de la fréquentation de ces services, a expliqué le ministre.

POUR RÉALISER « CERTAINES INTERVENTIONS CHIRURGICALES » L'Algérie fera appel à des médecins étrangers

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a fait état jeudi dernier de la volonté de l'Algérie de faire appel à des médecins étrangers pour réaliser certaines interventions chirurgicales afin de réduire la facture.

Le ministre a indiqué que le secteur de la santé recourra «prochainement» à des médecins étrangers, de France, d'Allemagne, de Turquie ou de Tunisie pour «certaines interventions chirurgicales afin de réduire la facture des transferts sanitaires, d'une part et assurer la formation des médecins algériens» dit-il lors de son audition au Conseil des Nations. Sur le registre des infrastructures de santé et la possibilité de réaliser un méga hôpital moderne, il a rappelé l'inscription durant les années précédentes de «9 projets d'étude et de réalisation de centres hospitalo-universitaires (CHU) à Alger, Constantine, Tlemcen, Annaba, Batna, Béjaïa, Tizi Ouzou, Béchar et Ouargla. Cependant, a-t-il expliqué, «ces projets ont été gelés, en



2015, dans le cadre de la rationalisation des dépenses au vu de la conjoncture économique». Compte tenu de l'importance de

ces projets qui permettront de renforcer les soins de santé à l'échelle nationale, il a été procédé, au cours des dernières

années, au dégel de trois projets prioritaires, en l'occurrence à Alger, Béchar et Ouargla. Le dégel du projet de réalisation d'un CHU d'une capacité de 700 lits dans la capitale, inscrit en 2013, est intervenu en 2019 à la faveur d'une réunion tenue en novembre de la même année avec les représentants des quatre secteurs concernés: Défense nationale, Finances, Santé et Habitat, a fait savoir le ministre, rappelant qu'il s'agira d'un hôpital mixte (civil et militaire) conformément au décret 18-114 du 17 avril 2018 définissant le statut type de l'hôpital mixte. Quant aux projets prévus à Ouargla et Béchar, d'une capacité de 500 lits chacun, il a rappelé que le dégel de ces projets de réalisation de grands pôles sanitaires dans le Sud «est intervenu en 2018, soulignant que «les assiettes ont été trouvées et les études sont en cours». Enfin un budget spécial pour l'évacuation pour soins à l'étranger de 200 patients atteints de scoliose a été débloqué. Un budget spécial a été dégagé pour l'évacuation pour soins à l'étranger de quelque 200 patients atteints de scoliose, qui sont actuellement au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de rééducation fonctionnelle à Azur Plage (Alger Ouest), a indiqué le ministre. **M. T.**

PR BACHIR BELHADJ, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES MÉDECINS CHERCHEURS «Les réformes accusent 20 ans de retard»

«Le système de santé est une priorité nationale nécessitant une profonde réforme», plaide le Pr Bachir Belhadj, président du Syndicat des médecins chercheurs, a indiqué hier à l'émission de la Radio Chaîne III. Le Pr Belhadj déplore l'instabilité de ce secteur névralgique, occasionnée par le changement récurrent de ministres et qui met en échec toute tentative de réforme. «Nous avons lancé le débat sur la réforme hospitalière depuis 2001», rappelle-t-il pour constater, avec regret, que «20 ans plus tard (...) on est toujours dans le principe d'écouter mais sans rien engager sur le terrain». Faisant le diagnostic du système de santé en Algérie, le président du syndicat avertit sur une situation qui «ne cesse de se dégrader». Il a indiqué que le secteur de la santé s'attend à des réformes profondes après la fin de l'épidémie en annonçant de nouvelles mesures en faveur du secteur, affirmant que ces mesures «visent notamment à réduire le traitement des Algériens à l'étranger en créant les mécanismes efficaces pour promouvoir le secteur, en particulier dans les wilayas de l'intérieur du pays et celles du Sud en fournissant les ressources nécessaires aux médecins». En plus de la crise sanitaire, prévient-il, la crise économique peut aggraver le phénomène de la fuite des compétences vers l'étranger. Le Pr Belhadj rappelle les recommandations de son syndicat en

insistant, particulièrement, sur la nécessité d'une «réforme globale. Nous pensons que la solution n'est pas propre au secteur de la santé, il faut que les autres du secteur adhèrent à cette réforme», dit-il en expliquant qu'il est impossible de «réformer la santé sans revoir la politique salariale et sans impliquer les autres secteurs qui gravitent autour de vous». Plus concret, recommande le règlement l'épineux problème du «service civil», l'adoption du système de contractualisation qui tarde à voir le jour, la motivation salariale du personnel de santé, la création d'une agence d'évaluation de la gestion des structures hospitalières et enfin coordonner l'intervention du secteur public et privé. Le Pr Rachid Belhadj s'est exprimé également sur la situation épidémiologique en Algérie, après notamment l'apparition des nouvelles souches du Covid-19. Selon lui, la situation actuelle en Algérie n'est pas préoccupante et stable. «Trois semaines après l'émergence de la nouvelle souche du Covid-19 en Algérie, la situation actuelle n'est pas préoccupante» dit-il. «Nous n'avons pas atteint le pic de la pandémie comme avant», a-t-il dit, appelant à la poursuite du respect des mesures préventives, surtout avant le mois de ramadan. Il affirme que jusqu'à présent, «12 % du personnel de la santé de l'hôpital Mustapha Pacha ont été vaccinés sans aucun symptôme».

SELON L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE (IPA)

20 nouveaux cas de variants britannique et nigérian enregistrés

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a annoncé l'enregistrement de sept nouveaux cas de variant britannique et treize nouveaux cas de variant nigérian du Covid-19, en Algérie. Pour ce qui est des 7 cas confirmés du variant britannique, il s'agit de 5 cas enregistrés dans la wilaya d'Alger (dont trois issus de la même famille, ayant été en contact avec l'un des cas détectés la semaine dernière), et deux cas dans la wilaya de Blida, a précisé la même source. Concernant les 13 cas confirmés du variant nigérian, «il s'agit de 3 cas dans la wilaya d'Alger (dont deux issus de la même famille), 1 cas dans la wilaya de Souk-Ahras, 6 cas dans la wilaya de Tébessa, 1 cas dans la wilaya de Ouargla (Hassi Messaoud), et 2 cas dans la wilaya d'In Salah, a-t-il ajouté.

POUR PERMETTRE DE RÉALISER LEURS RECHERCHES DANS LES ENTREPRISES Un cadre juridique pour les doctorants

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'attelle à la préparation d'un projet de texte réglementaire devant permettre aux doctorants de réaliser leurs travaux de recherche dans les entreprises économiques, a révélé jeudi dernier le ministre du secteur Abdelbaki Benziane. Lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales. Benziane a expliqué que ce texte organisationnel «permettra aux doctorants de réaliser des travaux de recherche sur des problématiques concrètes au niveau des entreprises économiques». L'élaboration de ce texte s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à consolider les relations entre le secteur et l'entreprise économique ainsi qu'avec tous les départements ministériels en vue de valoriser les produits et services de la recherche et les mettre au service de l'économie nationale, a-t-il ajouté. Le ministre a expliqué que c'est à cet effet qu'ont été créées des entités mixtes de recherche ainsi que des unités, des laboratoires et des équipes de recherche conformément à la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. Benziane a

souligné, dans ce sens, la mise en place impérative d'une stratégie nationale de recherche scientifique et développement technologique dans un cadre plurisectoriel ainsi que l'importance d'intégrer la fonction «recherche» dans l'entreprise économique pour être capable d'adapter constamment ses produits et en créer de nouveaux. A cette occasion, le ministre a fait savoir que le secteur s'attelle à l'élaboration d'un projet de loi portant statut du diplômé en doctorat pour encourager le recrutement de ces compétences dans les entreprises, ajoutant que l'objectif est aussi de mettre un terme à l'idée que la formation doctorale n'est destinée qu'à satisfaire les besoins de l'université. Benziane a fait état, en outre, de l'initiation d'une série de textes réglementaires visant à permettre au docteur de valoriser leurs acquis en milieu universitaire et de recherche mais aussi sur le plan socio-économique. «Atteindre ces objectifs implique l'action commune, la coopération intersectorielle et la mise en place d'un programme intégré pour créer un environnement propice à l'innovation et à la valorisation», a conclu le ministre.



TROISIÈME PLUS CHER DE L'OPEP

Le pétrole algérien gagne 7,30 dollars en février

Particulièrement soutenus par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et l'engagement ferme des pays de l'Opep+ pour mener la politique de limitation de la production pétrolière afin de rééquilibrer le marché, les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont augmenté de 7,30 dollars en février dernier, soit une hausse de 13,3% par rapport à janvier 2021.

Selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publiés dans son rapport mensuel, «les cours du brut algérien ont atteint 62,38 dollars le baril en février 2021, contre 55,08 dollars en janvier dernier». Cette hausse place le Sahara Blend à la 3e position parmi les bruts les plus chers du panier de l'Opep en mois de février, après l'Angolais Girassol (62,99 dollars/baril) et le Guinéen équatorial Zafiro (62,46 dollars/barils). Le prix du pétrole algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. Cette progression intervient dans un contexte d'une progression générale des prix du brut, soutenus notamment par «des hypothèses optimistes sur le resserrement des fondamentaux de l'offre et de la demande, et renforcés par la crise énergétique liée aux conditions météorologiques aux Etats-Unis qui a provoqué une forte baisse de la production pétrolière», explique le rapport. «L'anticipation d'un retour rapide à la normalité antérieure au Covid-19, l'amélioration de la situation de la pandémie dans certains pays, ainsi que la baisse des cas d'infection dans les principales économies et des signes encourageants de progrès dans le déploiement de la vaccination ont fourni un soutien supplémentaire», analyse le rapport. En outre, l'Organisation cite le temps froid dans l'hémisphère nord qui a soulevé la perspective d'une demande accrue de mazout, tandis que le prix de l'électricité et du gaz a grimé à des niveaux extrêmement élevés dans certaines régions des Etats-Unis. L'Organi-



sation affirme aussi que «les acteurs du marché étaient également convaincus du ferme engagement en faveur des ajustements de production des pays membres de l'Opep et non-membres de l'Opep participant à la Déclaration de coopération (Doc), et de la décision unilatérale de l'Arabie saoudite d'ajuster volontairement sa pro-

duction à une baisse de 1 mb / j en février et mars», notant que le niveau de conformité global des pays concernés a été de 103% en janvier. D'autre part, l'Opep souligne que l'amélioration des prix a été soutenue par la forte baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis. «Tous ces facteurs positifs ont compensé un marché physique

morose depuis janvier et l'évaluation prudente des principales agences de prévision sur la demande de pétrole pour cette année en raison des récents verrouillages renouvelés et de la propagation des variantes du Covid-19», note l'Organisation. Le rapport fait remarquer, dans ce contexte, que le panier de l'Opep avait atteint en février son plus haut niveau depuis janvier 2020, en hausse de 6,67 dollars (+12,3%) pour s'établir à une moyenne de 61,05 dollars le baril.

UNE PRODUCTION DE 878.000 BARILS EN FÉVRIER

Concernant la production algérienne, le rapport de l'Opep indique qu'elle a atteint 878 000 barils en février 2021 contre 874 000 barils par jour en janvier dernier. Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, l'Opep prévoit une hausse cette année estimant que celle-ci «devrait se redresser en 2021, augmentant de 5,9 millions de barils par jour (mbj), pour s'établir à 96,3 mbj». Cependant, «la croissance de la demande cette année ne sera pas en mesure de compenser la chute enregistrée en 2020, alors que la mobilité devrait rester réduite tout au long de l'année en cours», observe l'Organisation. C'est dans ce contexte, que l'Opep souligne que du fait que «les impacts des développements liés au Covid-19 restent incertains, la poursuite d'une politique mondiale responsable est l'affaire de tous les acteurs du marché, y compris les efforts entrepris par l'Opep et les producteurs non-membres de l'Organisation participant de la DoC, continuera d'être cruciale au cours des prochains mois pour ramener les marchés à des conditions plus stables».

Hafid M.

EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Les partenaires de Sonatrach sont rentrés chez eux

La crise sanitaire mondiale n'a pas été sans effets pour la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, qui a vu la quasi-totalité de ses partenaires plier bagages et rentrer chez eux. Ceci dit, Sonatrach n'a pas croisé les bras, mais elle continue à travailler avec ses propres compétences. Dans ce sens, le Président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé que la compagnie pétrolière nationale a su maintenir le cap des investissements et faire face aux effets de la crise sanitaire mondiale. «La crise sanitaire a poussé la plupart des partenaires et collaborateurs étrangers à rentrer dans leur pays d'origine. Pour faire face à cette situation, Sonatrach a eu recours aux compétences nationales», indique son P-DG dans une interview accordée à Radio Algérie International.

Récemment classé, par le magazine Forbes Middle-East, 5e meilleur manager dans la région, Toufik Hakkar ajoute que «l'entreprise a réalisé d'importantes économies en devises», relève Toufik Hakkar qui assure que cette année

«particulière» a été l'occasion de faire le point sur la structure des dépenses de Sonatrach. Il ajoute qu'il a décidé d'ouvrir davantage le champ au partenariat avec les entreprises, privées et publiques, nationales. «Nous avons également décidé de recourir aux micro-entreprises et start-ups algériennes», précise le P-DG de Sonatrach. La compagnie pétrolière nationale maintient également le cap sur l'exploration. «Notre objectif est de renouveler les réserves consommées à plus de 100%, actuellement nous sommes à 90% de taux de renouvellement», indique Hakkar. Autre objectif annoncé par le premier responsable du groupe pétro-gazier, est celui de maintenir, voire augmenter les niveaux de production des gisements qualifiés de «gisements matures», nécessitant un effort de maintenance. Sonatrach compte également augmenter ses capacités de raffinage, en réalisant de nouveaux investissements dans la pétrochimie.

H. M.



DÉNOMMÉ «SONELGAZ 2035»

Un plan stratégique sera mis en place

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a fait état, depuis Ghardaia, d'un plan stratégique dénommé «Sonelgaz 2035» en cours d'élaboration sur la base d'un diagnostic exhaustif du secteur afin d'améliorer et se projeter dans l'avenir. S'exprimant lors d'une visite d'inspection d'installations énergétiques dans cette wilaya, Boulakhras a indiqué que ce plan stratégique à l'horizon 2035 s'articule prioritairement sur la performance et l'amélioration de la mission de service public, ainsi que le redéploiement du groupe après étude,

en se projetant sur l'avenir, tout en soutenant les actions de relance économiques et sociales initiées par les pouvoirs publics. «Nous comptons également accompagner l'organe de transition énergétique à travers la concrétisation du programme de développement des énergies renouvelables», a-t-il précisé avant d'ajouter que la Sonelgaz s'est fixé également une date butoir pour «la numérisation de l'ensemble du groupe à l'horizon 2026». Ce plan stratégique se fixe également des objectifs d'exportation vers les pays étrangers, en produits énergé-

tiques, savoir-faire acquis et reconnu des techniciens algériens, notamment en maintenance et construction d'ouvrage, a fait savoir Boulakhras, précisant que «l'Algérie a des atouts pour exporter vers différents pays et réduire les dépenses de plus de 20%». Il a également évoqué, dans la stratégie, la prise en charge de la ressource humaine par la formation continue et le recyclage, tout en lui donnant les moyens pour l'innovation et la réorganisation.

R. E.

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES ZONES D'OMBRE

L'engagement du président

L'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales est la pièce maîtresse dans la politique de promotion des zones d'ombre, a affirmé mercredi depuis Biskra, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad.

Répondant aux préoccupations des citoyens de la commune de M'Chouneche (28 km au nord-est de Biskra), M. Merad a assuré que l'intérêt particulier accordé par le Président Tebboune à la promotion des zones rurales a fait que ces zones sont devenues "au centre des préoccupations des responsables à tous les niveaux". En témoigne, a-t-il dit, le nombre important de projets réalisés en une seule année, en dépit des difficultés financières et des répercussions de la pandémie Covid-19. Ces projets qui touchent à la vie quotidienne des citoyens, notamment le raccordement aux réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP), d'électricité et de Gaz, l'amélioration des conditions de scolarisation et le désenclavement, ont permis d'assurer une vie décente aux habitants des zones d'ombre à travers l'ensemble du territoire national, a ajouté le même responsable.

"L'effort de développement consenti au profit des zones d'ombre " se poursuit toujours en vue de venir à bout des scènes de misère de leurs habitants a affirmé M. Merad qui précise que les opérations de développement global inscrites à cet effet, sont concrétisées en fonction des enveloppes budgétaires disponibles. Et de rappeler: " La wilaya de Biskra qui est devenue un pôle économique, a besoin de davantage d'opérations de développement dans le but de couvrir les insuffisances relevées. M. Merad a supervisé, à l'occasion, le lancement de deux projets de désenclavement et de raccordement au réseau d'assainissement dans la commune de M'chounech. A l'entame de sa visite à Biskra, le Chargé de mission à la Présidence de la République, a écouté au siège de la wilaya, un exposé sur le développement des zones



d'ombre dans la wilaya. M. Merad a poursuivi, jeudi, sa visite dans la wilaya de Biskra, en se rendant dans plusieurs zones d'ombre situées dans les deux communes de Zeribet El Oued et Siki Okba.

POURSUITE DU PROGRAMME

Le Chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a affirmé, en outre jeudi depuis Biskra, que le développement des zones d'ombre se

poursuivra jusqu'à l'élimination de toutes les insuffisances. S'entretenant avec les habitants du village "Loulaj" dans la commune de Branis (18 km au Nord de Biskra), dans le cadre d'une visite dans cette wilaya, Merad a indiqué que des efforts sont consentis au niveau central et local à l'effet de concrétiser toutes les ambitions et un grand nombre d'opérations de développement. "Si une toute opération enregistrée dans chaque zone n'a pu être concrétisée, elle sera financée et réalisée au titre des prochains programmes, en vue de concrétiser les résultats escomptés", a-t-il affirmé.

Le chargé de mission à la Présidence de la République a tenu à rappeler que Biskra est "la seule wilaya qui a enregistré le lancement des projets 2021, et ce après la concrétisation de tous les projets inscrits au titre de l'année 2020".

Des résultats "positifs et palpables" ont été réalisés dans un temps réduit sur l'ensemble du territoire national à travers des opérations ayant touché tous les aspects de la vie quotidienne du citoyens, a-t-il précisé, soulignant la nécessité de la participation de la société civile dans le développement, étant un partenaire essentiel dans le soulèvement des préoccupations pour en faire des projets à réaliser sur terrain dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie du citoyen".

Merad a estimé que ses visites aux différentes régions du pays ayant englobé 31 wilayas visent à s'enquérir des projets réalisés en concrétisation de la politique du président de la République en matière de développement des zones d'ombre, devenues axiales dans tous les programmes de développement.

TOMATE INDUSTRIELLE À ADRAR

Prévisions d'une campagne de récolte réussie

Les professionnels de la filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Adrar s'attendent à une campagne de récolte réussie au cours de la saison 2020-2021, notamment grâce à l'augmentation constatée dans le rendement de la production, a indiqué jeudi le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Dans une publication sur sa page Facebook, le ministère a affirmé que les opérations de récolte de la tomate industrielle se poursuivent dans la wilaya d'Adrar, une des wilayas du sud les plus importantes en matière de production de tomates industrielles, soulignant que les communes d'In Zghmir, Zaouiet Kounta, Aoulef et Talmine, constituent le principal réservoir de l'usine de transformation industrielle de tomates de Reggane. A cet égard, le ministère a ajouté que la commune d'In Zghmir, qui est pionnière dans la production de tomates industrielles dans la wilaya, a connu une expansion des superficies de terres plantées pour la saison 2020/2021, atteignant environ 450 hectares sur l'ensemble du territoire de la commune, dont 180 hectares sont utilisés dans l'agriculture traditionnelle qui dépend dans son système d'irrigation sur la technique des "fougaras", tandis que les 360 hectares restants sont des terres mises en valeur et distribuées à un grand nombre d'agriculteurs de la région. Alors que la saison des récoltes touche à sa fin, "les agricul-



culteurs attendent avec optimisme la récolte de cette année, d'autant plus que le rendement de la production par hectare variait entre 450 et 700 quintaux, notant que la récolte se fait trois fois par saison, ce qui fait que le rendement de production double", selon le ministère.

Les premières opérations de récolte de la tomate industrielle au Grand Sahara commencent généralement fin décembre et se poursuivent jusqu'au début mai. Sur la question des points de collecte, le comité de wilaya en charge de la campagne labours-semences, de récolte et de battage dans la wilaya

d'Adrar avait tenu une réunion le 8 mars pour préparer la campagne de récolte et de battage pour la saison 2020-2021. Après avoir évalué les campagnes de la saison passée et présente, et étudié les plus importants obstacles et les difficultés enregistrés au cours de celles-ci, la réunion a conclu "l'orientation vers la création de points de collecte des produits au niveau de certains départements et le renforcement des équipements pour le processus de récolte, des wilayas voisines pour assurer le bon déroulement de la campagne de récolte dans la wilaya d'Adrar".

VISITE DU CONSEILLER COMMERCIAL DE L'AMBASSADE D'AUTRICHE À GHARDAÏA

Les opportunités de partenariat évoquées

Les opportunités d'échanges, de partenariat commercial et industriel entre hommes d'affaires algériens et autrichiens ont été au centre d'une rencontre entre le conseiller commercial de l'ambassadeur d'Autriche à Alger, Franz Bachleitner, et les membres adhérents de la chambre de Commerce et de l'Industrie du M'zab (CCI-M), mercredi à Ghardaïa. La rencontre a permis de passer en revue les possibilités de coopération et de partenariat entre opérateurs économiques de la région de Ghardaïa et les autrichiens dans différents domaines et secteurs économiques a affirmé le directeur de la CCI-Mzab, Mustapha Nedjar. Le diplomate autrichien a exposé les potentialités de son pays et les mécanismes de coopération entre les opérateurs économiques, exprimant le souhait de voir la coopération algéro-autrichienne "s'intensifier et se diversifier". Il a également appelé à l'établissement de contacts entre les opérateurs économiques algériens, dont ceux de la région de Ghardaïa, et les autrichiens, en plus de faire connaître les opportunités offertes dans les deux pays afin d'intensifier les échanges de coopération et de partenariat dans différents domaines, notamment en matière de préservation de l'environnement, de récupération et de recyclage des déchets. Le conseiller commercial de l'ambassade d'Autriche s'est montré attentif aux différentes suggestions des opérateurs économiques de la CCI-M pour développer l'industrie cosmétique et pharmaceutique à base de plantes médicinales répandues dans la région. M Bachleitner a déclaré que la République d'Autriche est animée "d'une grande volonté de renforcer les liens de coopération avec l'Algérie", soulignant que les deux pays (Algérie et Autriche) recèlent de nombreux atouts majeurs et de potentialités à même de favoriser et de renforcer un développement diversifié et intégré dans différents domaines. Les opportunités d'investissement qu'offre la région de Ghardaïa dans différents secteurs d'activités ainsi que les grands projets structurants lancés par les pouvoirs publics pour améliorer le climat des affaires et renforcer l'attractivité de la région ont été présentés au diplomate autrichien, dans le cadre de la visite organisée au siège de la CCI-Mzab par les responsables de cette institution. Auparavant le conseiller de l'ambassadeur de la république d'Autriche à Alger a décerné, au nom de la fondation autrichienne "Energy Globe Foundation", le prix "National Energy Globe Award 2020" pour l'environnement à la fondation Amidoul (Ghardaïa) pour la réalisation d'un Ksar bioclimatique unique dénommé "Ksar Tafillelt".

1^{ère} CONFÉRENCE VIRTUELLE DEMAIN SUR
«LES CONCEPTS GÉNÉRAUX DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS»

L'AND accompagne les associations

La première conférence virtuelle sur les «Concepts généraux de gestion intégrée des déchets» se tiendra demain et aura pour but de consolider les capacités du mouvement associatif dans le domaine de gestion des déchets, a annoncé jeudi l'Agence nationale des déchets (AND) dans un communiqué.



Cette conférence virtuelle intervient en application des recommandations de la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ et en concrétisation des principales missions de l'AND, lesquelles consistent en l'accompagnement des associations de la société civile en matière de gestion des déchets, lit-on dans le communiqué. La conférence s'inscrit aussi dans le cadre de la concrétisation du programme annuel issu des conventions de partenariat conclues entre l'AND et les associations de la société civile, précise la même source. Selon l'AND, la conférence a pour but, de consolider le mouvement associatif dans le domaine de gestion des déchets, clarifier les concepts généraux relatifs à leur gestion intégrée, apporter l'appui technique et fournir les données et les informations exactes propres à cette gestion.

Au cours de cette conférence qui sera organisée via le lien <http://bit.ly/3qvhsfZ>, il sera procédé à la simplification et à l'explication des différentes techniques

propres à la gestion des déchets, ainsi qu'à la fourniture de chiffres et données instantanés et précis en la matière. La ministre y interviendra également, en vue de partager avec la société civile, la vision et les aspirations du secteur de l'Environnement en général, ainsi que la gestion des déchets en particulier, conclut le communiqué.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Outre la gestion des déchets, leur valorisation énergétique représente aussi un objectif pour les pouvoirs publics. D'ailleurs, les opportunités de la valorisation énergétique des déchets et l'évaluation du potentiel de la biomasse à prendre en compte dans le modèle énergétique national ont été examinées lors d'une réunion de travail co-présidée par la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Pr. Chems Eddine Chitour. Tenue mardi, en présence des directeurs centraux des deux ministères, cette

réunion de travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué de ce ministère. Elle avait pour objet l'évaluation du potentiel de la biomasse à prendre en compte dans le modèle énergétique national et d'examiner les opportunités économiques, sociales, énergétiques et environnementales de la valorisation énergétique des déchets qui doit s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire acquis de la réhabilitation de la décharge d'Oued Smar. Celle-ci, explique le document, doit être élargie pour les 111 Centres d'enfouissement technique (CET) et les 120 décharges contrôlées, qui pourront à l'avenir assurer une production non négligeable d'électricité et de chaleur, assurant, ainsi, une autonomie énergétique de ces centres, dont une partie pourrait être injectée éventuellement sur le réseau. A l'occasion, les deux ministres ont convenu à mettre en place un groupe d'experts des deux secteurs, qui sera chargé de mettre en place les modalités techniques et réglementaires permettant l'injection d'énergie électrique produite sur le réseau, ainsi que d'évaluer le potentiel énergétique des déchets au niveau des CET et les décharges contrôlées. Ce groupe d'experts des deux secteurs aura aussi la mission d'examiner la faisabilité de la généralisation du cas de la décharge d'Oued Smar à d'autres sites. Par ailleurs, M. Chitour a proposé la création d'un Conseil national consultatif de développement durable, composé des secteurs concernés, et qui aura pour principale mission de définir les orientations stratégiques en matière de développement durable.

ENVIRONNEMENT

Accélération des projets à l'arrêt dans le sud

La ministre de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ a donné, jeudi, de "fermes" instructions aux directeurs de wilaya relevant de son département dans le sud pour accélérer le rythme de réalisation des projets à l'arrêt en raison de la pandémie (Covid-19). Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion régionale d'évaluation tenue en visioconférence avec les directeurs de l'environnement des wilayas du sud, Mme Boudjemaâ a souligné l'importance "d'accélérer progressivement le rythme de réalisation des différents projets lancés dans le cadre du développement des filières de valorisation des déchets pour l'édification d'une économie verte". Elle a ajouté, en outre, que le ministère de l'Environnement ne ménage aucun effort pour assurer la formation et l'accompagnement aux porteurs d'idées et aux start-up actives dans le domaine de l'économie verte, afin de faire aboutir leurs projets en matière d'économie circulaire. Dans le but de promouvoir le climat général d'investissement, le ministère de l'Environnement a procédé à la simplification des mesures administratives en faveur des investisseurs pour leur permettre d'obtenir un permis d'exploitation dans un délai de 15 à 20 jours, en prévision du lancement de leurs projets, a-t-elle précisé.



Mme Boudjemaâ a appelé, dans ce sens, les directeurs de l'Environnement à s'acquitter de leurs missions sur "le terrain" et "à ne pas rester cloîtrés dans leurs bureaux", insistant sur l'importance de se rapprocher des citoyens pour l'application de la feuille de route de la politique environnementale.

La ministre a plaidé, en outre, pour le développement et la promotion du partenariat public-privé (PPP) en matière de recyclage et de valorisation des déchets, en sus de l'intensification des visites d'inspection des institutions classées.

S'agissant des actions éducatives et de sensibilisation dans le domaine de l'Environnement, la ministre a rappelé la création, au niveau de chaque wilaya du pays, d'une maison de l'environnement chargée de la sensibilisation et de la formation dans le domaine de l'environnement et activant en coordination permanente avec la société civile, soulignant que la préservation de l'environnement "est l'affaire de tous".

Concernant le nettoyage des quartiers, des campagnes ont été menées dans ce sens à travers plusieurs wilayas, en coordination avec les collectivités locales et avec la participation des associations intéressées par l'environnement, a-t-elle soutenu. Le ministère œuvre à vulgariser et à étendre ces opérations à d'autres wilayas, prévoyant l'organisation de campagnes de nettoyage chaque samedi, a-t-elle conclu.

CONCOURS RABAH AISSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE À TIZI OUZOU Remise des prix le 22 mars en cours

La cérémonie de remise des prix de la 8^e édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre à Tizi-Ouzou aura lieu le 22 mars en cours, a-t-on appris mercredi des organisateurs de cette manifestation.

"Un total de 85 villages, dont 64 en lice pour le concours normal et 25 pour le super-concours, destinés à ceux ayant déjà obtenu un prix lors des précédentes éditions, ont pris part à cette 8^e édition dont la remise des prix, prévue en octobre dernier, a été reportée pour cause la crise sanitaire", selon Hachemi Radjef, président de la commission hygiène, de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). M. Radjef a indiqué que les membres de la commission "ont effectué des visites dans l'ensemble des villages en lice, malgré la crise sanitaire, et ont finalisé leur travail, qui a été remis au huissier de justice du concours il y a un mois de cela".

Dix (10) lauréats en lice pour le concours normal et 3 autres pour le super-concours seront primés lors de cette cérémonie par des enveloppes



financières. Le concours, qui porte le nom de son initiateur, Rabah Aissat, ancien P/APW assassiné par un groupe terroriste en octobre 2006, récompense chaque année les villages lauréats en fonction de plusieurs critères dont, l'aménagement, la réhabilitation et

l'entretien des espaces publics, de la création d'espaces verts et la gestion des déchets. Lors de la dernière édition, organisée en 2019, c'est le village Sahel, dans la commune de Bouzeguène, qui a été lauréat du 1^{er} prix de ce concours.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 9 858 comprimés psychotropes

La Gendarmerie nationale a fait état de la saisie de 9 858 comprimés psychotropes, de différentes marques et 26 flacons de stupéfiants, une somme d'argent d'un montant de 44 000 DA, émanant du commerce de ces produits, ainsi que la saisie de quatre moyens de transport.

L'intervention de ces éléments a abouti selon un communiqué de ce corps constitué, à l'arrestation de seize personnes, impliquées, à travers plusieurs régions, notamment Béjaïa, Béchar, Sétif, Annaba, Ouargla et Tindouf. Sur un autre registre, relatif à la fraude et la contrebande, les gendarmes ont réussi, dans plusieurs opérations distinctes, à saisir deux quintaux et 65 kg de viande de volaille, 13 kg de boyaux de volaille, un quintal et 50 kg de viande rouge, 01 quintal et 92 kg de pâtes alimentaires, 660 quintaux de farine, 129 quintaux et 25 kg de feuilles de tabac à chiquer, 740 paquets de cigarettes de différentes marques, 12 724 bouteilles de boissons alcoolisées, 230 unités de pétards et feux d'artifice. Le montant de ces marchandises est estimé à 81 250 DA.

En outre, le communiqué a fait état de la saisie de cinq moyens de transport. Ces opérations ont permis d'intercepter dix-sept personnes, dans dix wilayas Oum El Bouaghi, Bejaïa, Biskra, Blida, Tebessa, Jijel, Sétif, Constantine, Mascara et El Bayadh. Concernant l'immigration clandestine, les unités de Gendarmerie nationale de Saida, Illizi et Relizane ont réussi à neutraliser seize étrangers de nationalités différentes. Dans la même lutte contre la criminalité, les services de la police



judiciaire de la wilaya de Constantine ont démantelé un réseau de prostitution, d'homosexualité et de sorcellerie, exerçant dans un appartement, consacré à des pratiques liées à l'atteinte aux mœurs et à la débauche, ainsi qu'aux différents rituels de sorcellerie, a indiqué le communiqué de la sûreté

de la même wilaya. L'intervention des éléments de police s'est soldée par l'arrestation de quatre personnes, dont une fille et la saisie d'une quantité de médicaments et comprimés psychotropes, des livres des images et des talismans.

Samia. A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

24 décès et 178 blessés enregistrés



Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré, durant la période allant du 8 au 10 mars, vingt-sept accidents de la circulation dans vingt-cinq wilayas, notamment Adrar, Laghouat, Batna, Biskra, Bouira, Tamanrasset, Tebessa, Tlemcen, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Mascara, Al Bayadh, Illizi, Burj Bouaridj, Boumerdes, Tindouf, El Oued, Khenchela et Relizane. Ces accidents ont causé dix-sept décès et cinquante blessés, d'après le communiqué de la gendarmerie nationale. « L'accident de la circulation le plus grave et le plus enregistré, sur la route nationale 45 reliant la wilaya de Bordj Bou Arreridj et M'sila, au niveau de la commune, El Ach, survenu à la suite d'une collision entre un minibus de passagers et un camion avec remorque, entraînant la mort de cinq personnes et la blessure de neuf autres. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce tragique accident » a noté la même source. Dans son communiqué, la direction générale de la protection civile a fait son bilan du jour, sur les accidents de la route. « Les unités de la protection civile ont effectué 117 interventions durant la période allant du 10 au 11 mars, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 07 personnes décédées et 128 autres blessées » a-t-il indiqué. La même source a révélé que le bilan le plus lourd a été enregistré, au niveau de la wilaya de B B Arreridj causant la mort de quatre personnes et 08 autres blessées, suite à une collision entre un bus de transports voyageurs et un camion semi-remorque sur la RN N°45 à la commune et daïra El Hammadia, les victimes ont été évacuées vers la polyclinique d'El Hammadia et l'hôpital de Bordj Badji Arreridj

S. A.

DGSN

3 843 agents de police formés à la langue des signes

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé des sessions de formation en langue des signes au profit de 3.843 agents de police, hommes et femmes, chargés de l'accueil et de l'orientation dans les différents services de Police, indique jeudi un communiqué de la DGSN. "Dans le cadre de la prise en charge de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, la DGSN a organisé plusieurs sessions

de formation en langue des signes au profit d'un total de 3.843 agents de police chargé de l'accueil et de l'orientation dans les différents services de Police, et ce dans l'objectif de faciliter la communication avec les citoyens notamment aux besoins spécifiques, écouter et prendre en charge de façon optimale leurs préoccupation", a précisé la même source. Les formations se poursuivent au niveau national en collabo-

ration avec des instances spécialisées pour renforcer "le contact avec les sourds muets et leur permettre d'accéder à leur droit à une prestation sécuritaire de qualité", a ajouté la DGSN. La DGSN a rappelé que cette catégorie peut prendre attache avec ses services via les différents supports de communication, notamment le site électronique ou ses deux pages officielles sur Facebook ou Tweeter.

VACANCES DE PRINTEMPS

La DGSN met en place un dispositif sécuritaire

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un dispositif de sécurité et de prévention, afin de sécuriser et accompagner les déplacements des familles et des élèves à l'occasion des vacances scolaires de printemps, prévues du 11 au 20 mars en cours, à travers l'ensemble du territoire de compétences de la Sûreté nationale, selon le communiqué de ce corps sécuritaire. Selon cette source, ce plan consiste à renforcer le déploiement des dispositifs sécuritaires, au niveau des principaux axes routiers, des gares routières, des gares ferroviaires et des espaces de grande affluence, à l'instar des jardins publics et des lieux de loisir et de divertissement.

S. A.

Qahwa fi goubli |

Le joug et la nuit...

Tous les moyens sont bons au colonialisme pourtant chassé physiquement pour rebondir. Soit à la faveur d'une conjoncture qui s'y prête, soit par le truchement de ses relais, sinon rejets coriaces et déguisés en clerks...Evidemment et comme toujours n'est-ce pas, vierges du moindre soupçon. Puisqu'ils n'ont, bien entendu, pour souci premier que notre bien, ben voyons... Et ils présentent la chose de manière tellement « innocente » qu'on les croirait (presque) sur simple déclaration d'intention...Des vampires déguisés en philanthropes comme lors des fameux bals masqués...c'est qu'ils savent y faire ces suceurs de sang. On les chasse par la porte et ils reviennent par la fenêtre, mine de rien...Et, bien entendu, eux savent tout et nous pas grand-chose,

en attendant qu'ils s'en viennent à notre secours soi-disant. Ici au nom de n'importe quel prétexte, là toujours pour défendre nos intérêts, tout en sachant, en leur for intérieur, qu'ils sont diamétralement opposés. Mais rien n'arrête leurs appétits voraces et leurs instincts belliqueux. Sous le vernis trompeur et fallacieux pour le moins de la stricte conformité au droit international sélectif et dirigé comme le tirage au sort en football...Où l'on reconduit exactement le même système. Et on comprend mieux dès lors pourquoi tout cet hégémonisme tentaculaire qui ne dit pas son nom mais dont on n'est pas dupe pour autant...Ainsi, les dictatures se suivent et se ressemblent: Afrique, Asie, Amérique, Moyen Orient et même le Vieux

continent pourtant volontiers donneur de leçons n'y échappe pas. Les colonisateurs au fond ne sont jamais partis puisqu'ils ont tôt fait de revenir au nom bien sûr du fameux transfert de technologie, de la coopération nord-sud, du respect des droits de l'homme et autres valeurs sinon idéaux plutôt suspects. Car ils ne visent au fond qu'à maintenir la dépendance de ces continents et sous-continentes sous un joug colonialiste encore plus pernicieux...Avec la bénédiction de gouvernants assujettis et corrompus qui trouvent ainsi leurs comptes (au propre et au figuré) puisque quasiment assurés de l'impunité car couverts par leurs sponsors et mentors. Quant aux peuples...

Amar Zentar



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

FRANCE

Démantèlement d'un réseau de trafiquants d'armes

Un réseau de trafiquants d'armes de la région lyonnaise (centre-est), soupçonné de vols par effraction de plusieurs armureries en France et en Suisse, a été démantelé mardi avec 13 interpellations en France et une au Portugal, a annoncé hier la police française. Onze des treize interpellés en France (dans le Rhône et l'Isère, centre-est) sont déférés devant la justice ce vendredi à Lyon, deux autres devant être convoqués ultérieurement. L'interpellation au Portugal concerne un Français de 30 ans, à l'encontre duquel un mandat d'arrêt européen avait été délivré, a-t-on ajouté de même source. En septembre 2020, l'Office central dédié à la lutte contre la criminalité organisée (OCLO) et la section des recherches du Rhône, avaient été saisis après une multiplication de cambriolages d'armureries en France et en Suisse. "300 armes (armes d'épaule et armes de poing) ont ainsi été dérobées", a-t-on souligné à l'office. L'enquête a permis de déterminer que les malfaiteurs étaient de la région lyonnaise et formaient "une équipe à tiroirs avec un noyau dur et une aide logistique". Le coup de filet s'est déroulé le 9 mars simultanément en France et au Portugal. Cette enquête a mobilisé sous l'autorité de la JIRS (juridiction interrégionale) du Rhône, "80 enquêteurs, les gendarmes de la SR du Rhône, le Raid, le GIGN, des BRI et une équipe cynophile", a-t-on précisé de source policière. Sept armes d'épaule dont une Kalachnikov, des munitions, des stupéfiants, 240.000 euros et des véhicules ont notamment été saisis lors de cette opération. Les armes dérobées étaient destinées au grand banditisme, à des trafiquants de stupéfiants et à des bandes de certaines cités, uniquement sur le territoire français, a-t-on ajouté.

BIRMANIE

200 policiers birmans et leurs familles réfugiés en Inde

Près de 200 policiers birmans et membres de leur famille se sont réfugiés en Inde, ont annoncé vendredi des responsables indiens de la sécurité, sur fond de poursuite par la junte au pouvoir en Birmanie de sa politique répressive. Hier, un total de 264 personnes, dont 198 policiers et membres de leur famille, ayant fui depuis le coup d'Etat du 1er février se trouvaient sur le territoire indien, ont déclaré ces responsables. Un nombre croissant de Birmans, dont de nombreux policiers qui refusent de prendre part à la répression des manifestations de protestation quotidiennes dans leur pays, ont franchi depuis cette date la frontière pour entrer dans l'Etat indien de Mizoram (nord-est). Un policier birman, qui n'a pas souhaité être identifié, a expliqué à l'AFP que la raison pour laquelle il avait quitté la Birmanie pour se rendre en Inde était qu'il ne "voulait pas servir sous la junte militaire". Il a souligné que les forces de police au service des généraux "battaient et torturaient autant qu'elles le voulaient" les protestataires. "J'ai vu les policiers en train d'arrêter autant de personnes qu'ils en voyaient, même les personnes qui ne participaient pas aux manifestations et restaient debout sur le côté uniquement pour observer (la scène) ou prendre une photo", a-t-il raconté. Les autorités indiennes ont refoulé huit personnes parmi celles qui ont franchi la frontière, a dit un responsable indien de la sécurité. Le chef d'un village frontalier a quant à lui déclaré à l'AFP avoir vu des dizaines de personnes attendant avant de pouvoir entrer sur le territoire indien. La répression en Birmanie a fait au moins 70 morts, selon des experts de l'ONU.

ATTAQUE DANS UNE ÉCOLE AU NIGERIA

Environ 30 personnes portées disparues

Environ 30 personnes étaient portées disparues après l'attaque jeudi soir par des hommes armés d'une école dans le nord du Nigeria, ont affirmé vendredi les autorités locales dans un communiqué.



Des hommes munis d'armes à feu ont envahi jeudi vers 23h30 locale (22h30 GMT) un établissement scolaire à Afaka, en périphérie de Mando, ville située dans l'Etat de Kaduna. Au moment de l'attaque, environ 200 personnes, des élèves - âgés de 17 ans et plus - et leurs professeurs, ont été enlevés, selon les autorités locales. Mais rapidement alertées, des troupes de l'armée nigérienne à proximité sont intervenues et se sont confrontées aux bandits, selon un communiqué du ministère des Affaires internes de l'Etat de Kaduna. "Les soldats ont réussi à secourir 180 personnes, 42 étudiantes, 8 membres du personnel et 130 étudiants de sexe masculin", selon le communiqué. "Cependant, environ 30 étudiants, hommes et femmes, manquent toujours à l'appel", précise le ministère. Il s'agit de la quatrième attaque d'école en moins de trois mois dans le nord-ouest et

le centre du Nigeria, où des groupes criminels, appelés "bandits" par les autorités, attaquent des villages, volent du bétail et pratiquent des enlèvements contre rançon depuis une dizaine d'années. Plus tôt, vendredi, la police locale avait confirmé à l'AFP qu'un enlèvement dans une école avait eu lieu, mais n'était pas en mesure de donner le nombre de personnes enlevées. Elle avait précisé que ses unités et l'armée travaillaient actuellement à localiser les otages pour les secourir. Des habitants de Mando interrogés par l'AFP, avaient affirmé avoir entendu de très nombreux coups de feu tirés dans la soirée de jeudi, mais ne s'être pas inquiétés, pensant qu'ils provenaient d'un centre de formation pour officiers militaires à proximité. "C'est seulement lorsque nous sommes allés prier à la mosquée ce matin que nous avons appris que des hommes armés avaient enlevé des élèves", selon

l'un des habitants, Mustapha Aliyu. La localité de Mando est fréquemment la cible de groupes criminels qui multiplient les vols à main armée, en particulier le long de l'autoroute reliant la ville à l'aéroport de Kaduna. En 2020, des groupes criminels ont tué plus de 937 personnes, enlevé 1.972 personnes et volé près de 7.195 têtes de bétail dans le seul Etat de Kaduna, selon les autorités locales. Mais les autres Etats frontaliers sont également la cible de ces bandes, agissant par appât du gain, et a priori sans motivation idéologique. Le 26 février, 279 adolescentes avaient été enlevées d'un pensionnat dans l'Etat de Zamfara et libérées cinq jours plus tard. Début décembre, 344 jeunes garçons avaient été enlevés dans un pensionnat à Kankara, dans l'Etat de Katsina, avant d'être relâchés au bout d'une semaine, après des négociations.

R. I./AFP

EGYPTE

L'UE lève les sanctions imposées à la famille Moubarak

L'Union européenne a annoncé hier la suppression des sanctions imposées en 2011 à neuf personnalités égyptiennes, dont la famille de l'ancien président Hosni Moubarak, décédé en 2020, accusées de détournement de fonds publics égyptiens. "Le cadre pour les sanctions de l'UE a été révoqué et les mesures imposées à neuf personnes identifiées comme responsables du détournement de fonds publics égyptiens ont été levées", a expliqué le Conseil européen, l'instance des Etats membres, dans un communiqué. Les neuf personnes sanctionnées étaient l'ancien président Hosni Moubarak, son épouse Suzanne Saleh Thabet, ses fils Alaa Mohamed Hosni Elsayed Moubarak et Gamal Mohamed Hosni Elsayed Moubarak, leurs épouses Heidy Mahmoud Magdy Hussein Rasekh et Khadiga Mahmoud El Gammal, l'ancien ministre du Tourisme Mohamed Zohir Mohamed Wahed Garrana, l'ancien ministre de

l'Intérieur Habib Ibrahim Habib Eladli et son épouse Elham Sayed Salem Sharshar. Hosni Moubarak, poussé à la démission après le "printemps arabe" de 2011, est décédé le 25 février 2020 à l'âge de 91 ans. "Le Conseil a conclu que le régime avait atteint son objectif. Les mesures restrictives de l'UE ne sont pas punitives. Elles visent à provoquer un changement positif dans les pays tiers concernés", souligne le communiqué. Les sanctions consistaient en un gel des avoirs des personnes figurant sur la liste et situés dans l'UE. En outre, il était interdit aux ressortissants des Etats membres de l'UE et aux entités juridiques constituées dans l'UE de mettre des fonds à la disposition des personnes figurant sur la liste, que ce soit directement ou indirectement. Elles avaient été imposées en 2011 pour aider les autorités égyptiennes à récupérer les fonds publics détournés.

GOLFE DE GUINÉE

15 marins «kidnappés»

Des pirates ont enlevé 15 membres d'équipage d'un navire-citerne du nom de Davide B, dans le Golfe de Guinée, a déclaré hier dans un communiqué la compagnie maritime néerlandaise Poli Shipmanagement. "Six autres marins sont sains et saufs et se trouvent toujours à bord du navire, actuellement assisté par le personnel de sécurité qui est arrivé sur les lieux. Davide B a été attaqué alors qu'il naviguait à quelque 210 milles nautiques au sud de Cotonou, au Bénin", a-t-elle ajouté, précisant que l'in-

cident avait eu lieu jeudi vers 15H00 GMT. "La première priorité est désormais d'établir le contact avec l'équipage disparu afin d'assurer sa libération", a déclaré Poli Shipmanagement, se disant "très préoccupée par l'attaque contre son navire et les marins." Selon la compagnie néerlandaise, le Davide B, navire-citerne construit en 2016 et battant pavillon maltais, effectuait un "voyage commercial" entre Riga en Lettonie et Lagos au Nigeria.

GLAUCOME

une nouvelle voie pour le traiter sans médicament ni chirurgie

Des chercheurs ont développé un nouveau traitement potentiel pour le glaucome, une maladie oculaire fréquente, qui pourrait remplacer les gouttes quotidiennes et la chirurgie par une injection deux fois par an pour faire baisser la pression dans l'œil pendant plusieurs mois.

Le glaucome est une maladie de l'œil caractérisée par des lésions du nerf optique le plus souvent due à une élévation de la pression interne de l'œil. Dans le glaucome, les terminaisons nerveuses du nerf optique sont abîmées au niveau de la rétine et le nerf optique perd progressivement ses fibres. Il en résulte une atteinte progressive du champ de vision, l'espace que voit l'œil se réduisant petit à petit : la vision disparaît sur les côtés puis si les lésions progressent, la vision centrale disparaît.

LES TRAITEMENTS ACTUELS LIMITENT L'ÉVOLUTION DU GLAUCOME

Il n'existe pas de traitement qui permette de guérir le glaucome, ceux utilisés actuellement ayant pour but de protéger le nerf optique en réduisant la pression intraoculaire et ainsi permettre de limiter l'évolution de la maladie.

Un traitement médicamenteux (collyre) est souvent proposé en première intention et dans un second temps, le médecin peut proposer un traitement par laser réalisé au cabinet.

Enfin, si le glaucome résiste aux précédents traitements et si la vue continue à baisser, une chirurgie peut être envisagée.

Des chercheurs du Georgia Institute of Technology travaillent actuellement à l'élaboration d'un traitement non médicamenteux, non chirurgical et à action prolongée du glaucome.

OUVRIER LE FILTRE D'ÉVACUATION DE L'HUMEUR AQUEUSE

Leur étude publiée dans la revue *Advanced Science* précise que ce traitement ferait office d'alternative aux gouttes oculaires quotidiennes et à la chirurgie, en étant administré sous forme d'injection sous la surface de l'œil deux fois par an pour contrôler l'accumulation de pression dans l'œil.

Les chercheurs envisagent l'injection comme une simple procédure qui pourrait faire partie des visites régulières des patients.

Concrètement, le patient se verrait injecter un hydrogel dans le but d'ouvrir une voie alternative pour faciliter l'évacuation de l'humeur aqueuse.

Un liquide produit en permanence à l'intérieur de l'œil puis évacué au travers d'un filtre situé entre l'iris et la cornée.

Or, si l'évacuation du liquide est ralentie, la pression à l'intérieur du globe oculaire s'élève anormalement et provoque une altération des fibres du nerf optique. Le Saint Graal pour le glaucome est un moyen efficace de réduire la pression qui ne dépend pas du patient qui met des gouttes dans les yeux tous les jours, ne nécessite pas une intervention chirurgi-



cale compliquée, a des effets secondaires minimes et a un bon profil de sécurité.

UN TRAITEMENT UNIQUE QUI DURE SIX MOIS ?

Le procédé consiste à utiliser une petite aiguille creuse pour injecter une préparation de polymère dans une structure juste en dessous de la surface de l'œil appelée espace suprachoroïdien (SCS). Une fois à l'intérieur de l'œil, le matériau se transforme chimiquement en hydrogel, qui maintient ouvert un canal dans le SCS pour permettre à l'humeur aqueuse présente de s'écouler en dehors de l'œil. Il existe normalement deux voies pour que le liquide de l'humeur aqueuse quitte l'œil.

Le chemin dominant passe par une structure connue sous le nom de maillage

trabéculaire, située à l'avant de l'œil. L'autre voie passe par le SCS qui ne présente normalement qu'un très petit espace.

Dans le glaucome, la voie dominante est bloquée, donc pour diminuer la pression, des traitements sont créés pour ouvrir suffisamment la voie la plus petite pour laisser s'écouler l'humeur aqueuse. Cette injection d'hydrogel permet de maintenir la voie SCS ouverte et donc de réduire la pression en continue pendant une période de quatre mois.

En ouvrant cet espace, nous exploitons une voie qui, autrement, ne serait pas utilisée efficacement pour éliminer le liquide de l'œil. L'injection réalisée par un spécialiste des yeux juste ne prendrait que quelques minutes et l'étude précise que l'équipe scientifique n'a pas observé

d'inflammation significative résultant de la procédure.

Les chercheurs travaillent à prolonger ce délai en modifiant le matériau polymère, l'acide hyaluronique, dans le but de fournir un traitement efficace pendant six mois, ce qui coïnciderait avec le calendrier des visites au cabinet de nombreux patients. L'injection pourrait être effectuée en cabinet lors d'examen de routine que les patients subissent déjà.

Ils n'auront peut-être pas besoin de faire quoi que ce soit pour traiter leur glaucome jusqu'à leur prochaine visite.

Outre l'allongement du temps entre les traitements, les chercheurs doivent démontrer que l'injection peut être répétée sans nuire à l'œil mais aussi tester la procédure sur d'autres animaux avant de mener des essais sur l'Homme.

La tension de l'œil, c'est quoi ?

À chaque consultation chez un ophtalmologiste, la pression intraoculaire ou tension de l'œil est mesurée.

Cet examen rapide et indolore permet de dépister des maladies comme le glaucome.

L'œil contient un liquide transparent, l'humeur aqueuse, qui se renouvelle constamment. Lorsqu'un déséquilibre se crée entre la sécrétion et la résorption de liquide, la pression de l'œil augmente. Ce phénomène n'a rien à voir avec la pression artérielle que l'on mesure au niveau du bras.

QUELLE EST LA VALEUR NORMALE ?

Pour être considérée comme normale, la pression intraoculaire, ou tension de l'œil, doit rester inférieure ou égale à 20 millimètres de mercure.

Cette valeur peut varier légèrement tout au long de la journée ou en fonction de la luminosité.

POURQUOI EST-ELLE PARFOIS TROP ÉLEVÉE ?

L'ophtalmologiste mesure la tension de l'œil dans le but de dépister différentes maladies, principalement le glaucome.

Cette maladie associe une pression élevée dans l'œil et des altérations au niveau du nerf optique, responsables d'un déficit progressif du champ visuel. Sans traitement, le glaucome aboutit à un rétrécissement du champ visuel, au point qu'il devient difficile de se déplacer.

Le glaucome donne très peu de symptômes en début de maladie, d'où l'importance de se faire dépister régulièrement. Il est conseillé de faire un contrôle ophtalmologique tous les deux ans, à partir de 50 ans pour contrôler la pression oculaire et vérifier que l'acuité visuelle est correcte.

Outre le glaucome, une pression oculaire anormalement élevée peut être la

conséquence d'une uvéite (une inflammation caractérisée par un œil rouge et douloureux) ou d'une tumeur.

COMMENT MESURE-T-ON LA PRESSION DE L'ŒIL ?

Pour mesurer cette pression de l'œil, différents systèmes existent: Les plus anciens sont les tonomètres qui mesurent la pression à l'aide d'un cône mis au contact de la cornée après avoir posé une goutte d'anesthésique.

Mais ces tonomètres de contact sont de plus en plus remplacés par des machines électroniques qui envoient un air pulsé, ce qui permet de mesurer la pression en s'approchant de la cornée, sans la toucher.

L'examen est rapide et indolore. Il donne un résultat immédiat.

Après une mesure de la pression oculaire, la vision reste nette, le patient peut donc repartir chez lui sans précaution particulière.

EVOCATION

Idir, le ciseleur du dire

Il y a un an s'éteignait Hamid Cheriet plus connu sous le prénom artistique de Idir. Ce chanteur de fond qui tutoyait le génie comme on tutoie l'humilité. Dénrée si rarissime qu'il a su, de son vivant, porter avec élégance et un amour charnel et toujours viscéral à l'art majuscule. Evocation...

Evoquer la mémoire de feu Hamid Cheriet plus connu sous le prénom artistique de Idir, c'est remonter loin dans la mémoire collective souvent réputée oubliée. Mais pas des grands destins. Et IDIR lui dont la profondeur du chant irriguait nos veines et nous interpellait n'est pas un chanteur tout à fait comme les autres. Bien qu'il se soit toujours défendu d'être une vedette et ou une star, humilité oblige.

Car pour cet enfant des Ath yanni, haut lieu du savoir dont il est lui-même porteur, natif des Ath Lahcen pour la précision, chanter ce n'est pas simplement ouvrir un large bec et laisser tomber n'importe quoi, loin s'en faut. Un vrai technocrate en fait qui a su et pu avec brio, talent et génie sortir la chanson kabyle et non moins Algérienne de l'ornière pour la catapulte vers les sommets mondiaux des latitudes les plus éclairés. Et parce qu'il était justement éclairé il s'interdisait autant de par son statut que sa stature de réduire l'art à une simple dimension régionale. Et le temps lui donnera raison puisque une chanson comme « Avava inou va », le propulsera d'emblée vers les cimes édulcorées de la gloire universelle. Pour autant Idir gardera les pieds sur terre tout en lorgnant, sans doute, en son for intérieur, vers des produits culturels sans cesse améliorés en tant que perfectionniste patenté et respectueux, partant, autant de son art que de son public. Bien ancré dans son terroir et son liquide amniotique, cet homme de conviction sait d'où il vient et où il va. Alors il investit uniquement sur le fond. Tout en mettant les formes musicales appropriées, cette instrumentation moderne dont il saura en tirer les sonorités en parfaite adéquation (synergie) avec la thématique explorée. Il en est ainsi, à titre indicatif, dans « a vava inou va » où la flûte renvoie à l'identité du terroir symbolisée ici par le truchement d'un pipeau simple à fabriquer, populaire par cette même simplicité et offrant, par la même, une tonalité globale qui parle à tous les familiers. Tout comme sur un autre registre « Sendu » est une reproduction fidèle autant par les paroles que l'arrangement musical de cet univers pit-



toresque (et parfois picaresque) couvé à merveille par cette société Amazigh réputée patriarcale et agnatique. Et toute l'œuvre de feu Idir est marquée et imprégnée de tout le substrat de l'authenticité recommencée et couvé précieusement comme le faisaient nos grands-mères de leurs bijoux de famille transmis de génération en génération. Bijou ? Le mot est venu de lui-même et raconte ce si coquet village qui a su prendre de l'altitude avec une élégante et ineffable latitude. Qui a su et pu dépasser le repère géographique initial et s'envoler à la découverte d'autres horizons sans jamais renier son parcours initiatique, encore moins son terroir, producteur patenté d'élites. A l'instar des Ath larva, Agouni Ahmed, Thaourirh Mimoun, Thaourirh el hadjadj, Tizirt sur terre. Tous ces magnifiques lieux-dits, ces us et coutumes qui ont bercé notre enfance, Idir en a restitués et la simplicité et l'épaisseur sinon la prégnance avec cet art consommé du savoir dire et dire juste qui plus est. Droit

comme la droiture attribut des chanteurs de fond, même lorsqu'il convoque la chorale « A Hmimiche Aboudali » (le simplet), la comptine n'est pas gratuite en ce qu'elle réfère en sus de l'enfance a priori, à tous ces fous (pas si débiles que cela) qu'on s'amusait à titiller ou à moquer avec cette férocité toute juvénile... Et tous les témoignages de ses amis à l'image d'un Abdelmadjid Bali par exemple s'accordent à en souligner et l'humilité de l'artiste prématurément disparu et son œuvre magistrale, la négation même de la frivolité artistique ambiante. Que dire de plus sinon que feu Hamid Cheriet (Idir pour des millions de fans aux quatre coins de la terre), mérite amplement toutes ces éloges d'ici et d'ailleurs par son génie créateur qui nous éclaboussera encore pour l'éternité. Il est né avec ses convictions et il s'en est allé avec. Et peu d'artistes peuvent en dire autant. Adieu l'artiste, on t'aimait bien et on t'aimera toujours...

Amar Zentar

SAHARA OCCIDENTAL Bientôt un nouvel ouvrage sur la question

Un nouvel ouvrage à paraître sur la question du Sahara Occidental retrace le parcours du conflit à travers ses différentes étapes depuis l'occupation espagnole à ce jour et donne une vision prospective sur son règlement.

L'ouvrage présenté, lors d'une séance-débat, mercredi, au Forum du journal "Al Hiwar", par ses auteurs Ahmed Adimi et Mustapha Saidj, et décliné en six chapitres constitue une référence de par les preuves et les documents qu'il renferme et qui consacrent le droit du peuple sahraoui sur son territoire.

Intitulé "La question du Sahara Occidental: bilan et perspectives (de l'occupation espagnole au colonialisme de peuplement marocain)", cet ouvrage est le fruit de longs débats périodiques entre enseignants et chercheurs algériens, à l'initiative du Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed qui a demandé un tel travail pour documenter les différentes étapes de la question sahraouie et "en faire une référence pour les générations à venir", a indiqué M. Adimi, expert militaire.

Cet ouvrage illustre en preuves et documents que les territoires sahraouis "n'ont jamais appartenus au Maroc", a-t-il souligné.

Evoquant la position de la Communauté internationale, M. Adimi a déploré la position arabe à l'égard de cette question juste, affirmant que de nombreux frères arabes et musulmans n'ont pas compris le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui dans sa lutte légitime et que cette position s'appuie au principe du droit des peuples à l'autodétermination.



Pour ce qui est de la position européenne, Pr. Adimi estime qu'en dépit de l'affirmation de soutien aux décisions des Nations unies concernant les droits des peuples à l'autodétermination, "il n'en demeure pas moins qu'aucun geste n'a été enregistré dans ce sens si ce n'est la position allemande, plus manifestement affichée ces derniers temps en faveur de la cause sahraouie".

S'agissant des Etats Unis d'Amérique (USA), l'auteur de l'ouvrage explique que les Administrations successives ont toujours été en faveur du droit des peuples à l'autodétermination et cette position n'a changé qu'avec l'ex-Président, Donald Trump, qui a reconnu "la prétendue" souveraineté du Maroc sur ce territoire en conflit relevant, à ce propos, qu'il n'est pas facile pour la nouvelle Administration de revenir sur cette décision, même si elle peut en faire abstraction.

Concernant la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu dans la zone tampon d'El Guerguerat, l'expert militaire considère que la cause sahraouie a gagné, après les faits d'El Guerguerat, en écho et recueilli un véritable appui médiatique et diplomatique. Pour lui, le règlement de cette question "passe par l'obligation de l'autre partie à revenir à la table de négociation".

OUVERTURE DU SALON NATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Une affluence timide

L'ouverture de la 1re édition du Salon national du livre d'Alger, jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a été marquée par une affluence timide des visiteurs soumis à un protocole sanitaire strict dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Le coup d'envoi de cette nouvelle manifestation culturelle nationale a été donné en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a visité les stands des différentes maisons d'édition présentes, pris connaissance des nouvelles publications et écouté les préoccupations des éditeurs. Ce salon est l'occasion de "renouer avec le livre"

après plus d'une année de suspension des activités culturelles dans le pays pour cause d'épidémie de Covid-19, a déclaré Mme Bendouda.

Insistant sur l'impératif respect du protocole sanitaire mis en place, la ministre a soutenu qu'il s'agit de la condition sine qua non pour que ce salon et toutes les activités culturelles puissent se perpétuer. Mme Bendouda a, à ce propos, fait savoir que d'autres expositions consacrées au livre seront organisées à l'avenir dans d'autres wilayas avec un accompagnement du ministère. Reconnaisant que le secteur de la Culture "n'a pas su, depuis des années, intéresser les enfants au livre",

la ministre a affirmé qu'"une réflexion sérieuse est engagée actuellement pour y remédier". Elle a estimé que les jeunes avaient un rôle à jouer en la matière à travers les clubs de lecture. Par ailleurs, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (partie organisatrice du salon), Mustapha Kallab Debih, a fait état de réductions allant jusqu'à 50% sur les livres. 216 maisons d'édition participent à ce 1er Salon national du livre d'Alger, organisé sous le thème "Un livre, une vie". Le salon qui prévoit 24 rencontres thématiques (conférences et ateliers) et des séances de vente-dédicace est ouvert tous les jours de 10h00 à 19h00.

IL A RETIRÉ SA CANDIDATURE POUR LE CONSEIL DE LA FIFA

Zetchi, pari perdu !

La tenue du congrès électif de la CAF au Maroc n'a pas arrangé les affaires du président de la FAF, sans oublier le rejet de sa candidature initialement.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Khireddine Zetchi, ne siègera pas à la FIFA et n'emboîtera pas, pour le moment, le pas à son prédécesseur, Mohamed Raouraoua, premier algérien à accéder au Comité exécutif de l'instance suprême de la balle ronde mondiale. Zetchi, s'est retiré à la dernière minute de la course pour un siège au sein du Conseil de la Fifa. «Le Président de la Fédération algérienne de football a choisi la voie de la sagesse en décidant de retirer sa candidature au poste de membre du Conseil de la Fifa. Entre le rejet de sa candidature, le 26 janvier 2021, par l'organe chargé de l'examen des candidatures de l'instance du football internationale, et sa réhabilitation, par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne le 5 mars 2021, Monsieur Khireddine Zetchi n'a pu effectuer sa campagne électorale convenablement et défendre ainsi les chances de l'Algérie de figurer au sein



du Conseil de la FIFA », a-t-on expliqué dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. La tenue du congrès électif de la CAF au Maroc n'a pas arrangé les affaires du président de la FAF, sans oublier le rejet de sa candidature initialement par la Commission de Contrôle de la Fifa. Pari perdu donc pour Zetchi dont la candidature a été rejeté, au départ, pour avoir omis de signaler sur le questionnaire ou le formulaire de candidature les deux sanctions prononcées à son encontre par la commission de discipline de la LFP algérienne en 2016 et le jury disciplinaire de la CAF en 2018. Ce rejet lui a été fatal, car tout a été ficelé pour ces élections de la FAF avant sa réhabilitation par le TAS. Le retrait de Zetchi est un autre coup dur pour la FAF qui n'a aucun poids à la CAF, qui se contente d'un rôle de spectatrice, alors que la sélection algérienne est championne d'Afrique en titre. Concernant le poste de président de la CAF, le Sud-Africain Patrice Motsepe, unique candidat en lice, a été élu, hier, par acclamation. «C'est un immense honneur pour moi », dira le propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns, qui succède ainsi au Malgache Ahmad Ahmad, avec un coup de pouce du président de la FIFA, Gianni Infantino. Il est le 8e président de l'instance suprême du football africain.

L. B.

LIGUE

Le MCB Oued Sly fait sensation

Le RC Arbaâ (Groupe Centre), l'USM Annaba (Groupe Est), et le MCB Oued Sly (Groupe Ouest), se sont emparés de la tête du classement de leurs groupes respectifs, à l'occasion de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football, disputée jeudi. Dans le groupe Centre, le RC Arbaâ a confirmé ses ambitions en infligeant une lourde défaite à la JSM Béjaïa (4-0). Le RC Kouba qui partageait le fauteuil de leader en compagnie du RCA, avant cette journée, a été accroché en déplacement par l'IB Lakhdar (2-2), alors qu'il menait au score (2-0). Le club algérois a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Boumaïza. L'ES Ben Aknoun a réalisé, quant à elle, une excellente opération en allant s'imposer du côté de la Ville des Roses face à l'USM Blida (1-0). Le nouvel entraîneur blidéen Kamel Mouassa échoue ainsi à mener son nouveau club vers son premier succès de la saison. C'est la seule victoire à l'extérieur dans ce groupe Centre, au moment où le WR M'sila reste scotché à la dernière place au classement avec 0 point. A l'Est du pays, l'USM Annaba, difficile vainqueur face au MCE Eulma (1-0), a profité de la surprenante défaite à domicile de l'ex-leader l'US Chaouia, réduit à dix, devant le DRB Tadjenanet (0-1), pour prendre les commandes. Enfin, dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, l'équipe surprise de cette entame de saison, s'est emparé seul de la tête du classement, grâce à sa victoire à domicile face au RCB Oued Rhiou (2-1). L'ancien co-leader l'ASM Oran, n'a pas fait mieux qu'un match nul sur le terrain du SC Ain Defla (1-1). Cette journée a été marquée par trois matchs nuls : SC Ain Defla - ASM Oran (1-1), CR Témouchent - JSM Tiaret (0-0), et l'RB El Kerma - OM Arzew (2-2).

LIGUE 1

Le MCO veut prendre les commandes

Le MC Oran aura une belle occasion de s'emparer de la tête du classement de Ligue 1, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj. Le MCO part largement favori à domicile face au CABBA et reste bien placé pour prendre seul les commandes, à moins d'une surprise. Le CABBA, sans la moindre victoire depuis le début de l'exercice, est en train de se compliquer l'existence au fil des journées, et est appelé plus que jamais à se "révolter" avant qu'il ne soit trop tard, même si la mission des "Criquets" est d'ores et déjà délicate. L'AS Ain M'lila, qui a retrouvé le sourire grâce au succès décroché sur le terrain de l'ASO Chlef (3-2) après sa lourde défaite essuyée à domicile face au WA Tlemcen (0-3), devra, elle, rester vigilante face à une équipe de l'US Bis-

kra capable du meilleur comme du pire. Vainqueur dans le derby face à l'USM Alger au stade de Dar El-Beïda (2-1), le Paradou AC enchaîne avec un autre derby algérois, cette fois-ci devant le NA Hussein-Dey, dont les résultats sont irréguliers. L'USMA, dont l'entraîneur français Thierry Froger a été limogé pour être remplacé par l'ancien-nouveau coach Mounir Zeghdoud, abordera la réception de l'ASO Chlef avec l'intention de se racheter après son revers face au PAC. L'ASO, dirigée par le nouvel entraîneur Meziane Ighil, est contrainte elle à l'exploit à Alger pour mettre fin à une mauvaise série de quatre défaites de suite, dont deux à domicile. En bas de tableau, le duel entre relégables, NC Magra (18e, 11 pts) - JSM Skikda (19e, 8 pts), sera un véritable "choc" de mal-

classés, puisque la victoire pour l'une ou l'autre équipe est vitale en vue de leur mission de sauvetage. A noter que le match ES Sétif - JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs en phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont la première journée se joue ce mercredi.

Le programme des matchs (15h)

Bologhine : USMA - ASO
Magra : NCM - JSMS
Zabana : MCO - CABBA
20-Août : NAHD - PAC
Ain-M'lila : ASAM - USB
Sétif ESS - JSK (reporté)

ZAMALEK

Patrice Carteron de retour



Adversaire du MC Alger en Ligue des champions d'Afrique, le Zamalek change de coach et annonce le retour sur son banc de Patrice Carteron, en lieu et place du Portugais Jaime Pacheco, qui l'avait remplacé en septembre dernier. Club au limogeage d'entraîneur facile, le Zamalek se montre cette saison encore fidèle à sa réputation. Le club égyptien a décidé de se séparer de Jaime Pacheco et de rappeler à la barre Patrice Carteron, qui avait brusquement quitté Le Caire pour Al-Taawoun (L1 saoudienne) en septembre dernier. Le Portugais paye essentiellement les débuts poussifs de l'équipe en Ligue des Champions africaine, avec deux petits points pris en trois matchs. Parti avant les tours décisifs de la précédente édition de la C1, qui vit les Chevaliers Blancs échouer en finale contre Al-Ahly, le technicien français de 50 ans retrouve un banc synonyme lors de son premier passage de succès en Supercoupe de la CAF et en Supercoupe d'Egypte. Le Zamalek, tenu en échec à domicile par le MCA (0-0) lors de la première journée (Gr.D) de la Ligue des champions, caracole en tête du championnat d'Egypte, avec un match en moins, à six longueurs de son éternel rival Al-Ahly (27 pts), ce dernier compte quatre matchs en moins. Avec deux points au compteur en Ligue des champions, le Zamalek tentera de se relancer mardi prochain à domicile face aux Tunisiens de l'ES Tunis (17h00), à l'occasion de la 4e journée, dans ce qui sera le premier match de Carteron avec le club cairote.

CR BELOUZDAD Korichi jette l'éponge

Le porte-parole et directeur du pôle compétitif du CR Belouizdad, Taoufik Korichi, a annoncé, ce vendredi, sa démission en raison de ses mauvaises relations avec l'entraîneur français Franck Dumas. «Le courant ne passait plus entre moi et l'entraîneur Franck Dumas. On n'échange plus, on ne communique plus, ça ne pouvait continuer ainsi. J'ai préféré me retirer pour lui laisser champ libre et gérer son équipe comme il veut. Je le dérangeais peut être », a déclaré sur les ondes de la radio nationale l'ancien DTN de la FAF qui quitte le CRB avant le grand derby contre le MCA. Une frange des supporters belouizdadis ont réclamé son départ après les dernières contreperformances des champions d'Algérie en titre en championnat et en C1 africaine.

L. B.

CYCLISME

Les Algériens se distinguent au Caire



L'Algérien Salah-Eddine Cherki a remporté la médaille de bronze aux épreuves de poursuite individuelle (juniors garçons), lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme sur piste qui se déroulent au Caire (Egypte). Le total de la récolte algérienne pour cette deuxiè-

me journée s'élève à trois médailles dont deux en or, remportées plus tôt par Nesrine Houili aux épreuves de poursuite individuelle et Kirine (juniors/filles). L'Algérie totalise ainsi sept médailles au rendez-vous cairote (4 or, 1 argent et 2 bronze), puisque mercredi, deux médailles d'or ont été remportées par Nesrine Houili (17 ans) aux épreuves de 500 mètres et Scratch. De son côté, la sélection algérienne de poursuite par équipes (élite messieurs), composée de Youcef Reguigui, Lotfi Thambaz, Hamza Yacine et Yacine Charrel, a décroché la médaille d'argent. A l'épreuve de vitesse olympique (élite messieurs), les Algériens Oussama Cheblaoui, Nassim Saïdi et Hamza Yacine ont remporté la médaille de bronze.

JUVENTUS

Ronaldo veut retourner au Real

N'étant plus en odeur de sainteté à la Juventus, Cristiano Ronaldo serait désireux de retrouver son ancien club, le Real Madrid.

Retour à l'envoyeur pour Cristiano Ronaldo ? C'est l'hypothèse qui commence à circuler en Espagne. Selon le journaliste Josep Pedrerol, réputé pour son show d'El Chiringuito, le génie portugais pourrait effectuer son comeback au Real Madrid durant le prochain mercato. Jorge Mendes, son célèbre représentant, aurait déjà contacté la direction de la Casa Blanca pour évaluer la faisabilité de ce transfert. Pour l'instant, le prestigieux club espagnol n'a pas émis le souhait de récupérer son ancienne star. Mais s'il venait à manifester son intérêt, il est certain que la Juventus serait à l'écoute d'une proposition.

A un an de la fin du contrat du joueur, les dirigeants bianconeri ne verraient pas d'un mauvais œil un transfert. Ils y seraient même très favorables vu ce que CR7 leur coûte en dépenses, mais aussi par rapport au bilan sportif depuis l'arrivée du Portugais dans leur rangs. Lors des trois dernières années, la Vieille Dame a échoué à deux reprises en 8es de Ligue des Champions, et une fois en quarts. A Madrid, Ronaldo retrouverait une atmosphère familière. Plusieurs de ses anciens coéquipiers y évoluent toujours, de même que Zinédine Zidane, un coach qu'il connaît très bien. Meilleur joueur de l'histoire du club, il



pourrait aussi faire plaisir aux socios en remettant la tunique merengue. A 36 ans, un second mariage avec le club espagnol paraît tout de même risqué. Cela dit, CR7 n'a jamais eu peur des défis durant sa carrière.

BRUNO FERNANDES
LE DÉFEND

L'élimination de la Juventus en Ligue des Champions a engendré de violentes critiques à l'encontre de Cristiano Ronaldo de l'autre côté des Alpes. Le quintuple Ballon d'Or est ciblé par les observateurs après cette nouvelle désillusion de la

Vieille Dame. Un traitement médiatique que Bruno Fernandes a du mal à accepter. Ce jeudi, le milieu offensif de Manchester United n'a pas hésité à voler au secours de son compatriote. « Je comprends que sa présence à la Juve suscite d'énormes attentes quant à la Ligue des Champions, mais quand une équipe perd, c'est tout le groupe qui perd, pas un joueur seul. Il a gagné beaucoup de choses, mais personne ne gagne seul », a expliqué Bruno Fernandes dans des propos accordés au journal La Gazzetta dello Sport. Un commentaire bienvenu dans la semaine très agitée de CR7.

FC BARCELONE

Le plan de Laporta pour attirer Haaland

L'ex et nouveau président des Culés, veut frapper fort pour le mercato prochain. Sa priorité est celle des plus grands clubs et elle se nomme Erling Braut Haaland.

Le FC Barcelone et son ex-nouveau président Joan Laporta se préparent au prochain mercato estival. Tout juste éliminé de la Ligue des Champions par le PSG, Laporta se concentre déjà sur l'avenir. Le Catalan se penche sur plusieurs noms à différents postes, mais spécialement sur celui du crack norvégien : Erling Haaland. Selon les informations du média espagnol As, le président Blaugrana entretiendrait de bonnes relations avec l'agent du jeune attaquant de Dortmund, Mino Raiola.

Avec ce troisième mandat, Laporta est un homme d'expérience et il sait pertinemment que pour attirer Haaland, il devra se passer de nombreux joueurs. Le premier sacrifice est sans nul doute le Brésilien Philippe Coutinho, qui représente un gouffre financier, vu les termes très spécifiques de son contrat. Enfin, le second dommage collatéral à la possible arrivée d'Erling Haaland serait Antoine Griezmann, dont le salaire serait trop élevé comparé à son rendement. Cette dernière piste semble compromise de jour en jour, car le Français ne veut en aucun cas quitter les Culés et il peut désormais compter sur le soutien de son vestiaire. La défense barcelonaise est à la dérive depuis le début de la saison. Les performances médiocres de joueurs



cadres tels que Piqué et Lenglet y sont pour beaucoup. Quant à Umtiti, le buteur de la demi-finale de la Coupe du monde peine à retrouver ses capacités d'antan. Joan Laporta, comme Florentino Pérez avec le Real Madrid, compte attirer dans ses filets le défenseur munichois David Alaba. Bien qu'il soit libre de tout contrat dans quelques mois, l'Autrichien exige un salaire très élevé et voudrait aussi évoluer au poste de milieu.

STOICHKOV
DÉZINGUE GRIEZMANN

La direction du FC Barcelone a encore la volonté de recruter Memphis Depay cet été, mais ils ne sont désormais plus les seuls cadres sur le cas de l'actuel Lyonnais. Enfin, Joan Laporta

aurait déjà formulé une offre pour Sergio Aguero, qui sera laissé libre par Manchester City à la fin de la saison. La dette astronomique n'a apparemment pas coupé l'appétit des dirigeants catalans. Antoine Griezmann est en train de réaliser une saison relativement correcte avec le FC Barcelone, symbolisée par les 15 buts et 12 passes décisives qu'il a signés toutes compétitions confondues. Le Français est en progression par rapport à sa première année au Camp Nou. Pourtant, il y en a encore qui estiment qu'il n'a pas sa place au sein de cette équipe. Parmi les détracteurs du Mâconnais figure le Bulgare Hristo Stoichkov, une ex-icône du club blaugrana. S'exprimant pour le média de son pays Sport Sport, le Ballon d'Or 1994 a tenu des déclarations extrêmement critiques envers l'international tricolore. « Chaque fois que Griezmann est sur le terrain, Barcelone joue avec 10 joueurs. S'ils veulent faire quelque chose à long terme, ils doivent vendre Griezmann », a-t-il tonné. Stoichkov, qui a souvent fait mal au football français par le passé, est allé même plus loin dans son raisonnement en indiquant que Griezmann devrait être le dernier dans la hiérarchie des attaquants de l'équipe catalane. « Trincao et Braithwaite doivent être dans l'équipe, je ne sais pas ce que fait Griezmann à leur place », a ajouté Stoichkov. Des propos très crus et qui risquent d'être modérément appréciés par le champion du monde.

PARIS SG

Nouveau coup dur pour Neymar

Neymar ne s'en sort pas. Touché aux adducteurs, le Brésilien ne voit toujours pas le bout du tunnel. Ses détracteurs vont pouvoir s'en donner à cœur joie. Trop juste pour être du match retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions face au Barça, mercredi, Neymar doit encore remettre son retour à plus tard. Attendu pour être dans le groupe parisien, dimanche, à l'occasion de la réception de Nantes au Parc des Princes, le Brésilien est encore indisponible, à en croire Téléfoot. Et l'ancien Barcelonais, touché à l'adducteur gauche lors du match de Coupe de France face à Caen, va devoir encore prendre son mal en patience puisque son retour n'est pas non plus attendu pour la réception de Lille, mercredi, en huitièmes de finale de la Coupe de France. Désormais, l'objectif serait en effet le déplacement à Lyon, dimanche 21 mars, pour un choc qui sera évidemment crucial dans la course au titre, alors que le PSG compte toujours deux longueurs de retard sur le LOSC et un point d'avance sur l'OL. Alors qu'il avait repris l'entraînement collectif la semaine dernière et semblait dans les temps pour être convoqué pour le choc face au Barça, Neymar a ressenti une nouvelle douleur à l'adducteur à deux jours de la rencontre, l'obligeant à faire une croix sur ses retrouvailles avec les Blaugrana. « Ce n'est pas une décision, c'est un constat : Neymar ne peut pas jouer. Ce n'est pas un choix, c'est une réalité, un fait », a expliqué Mauricio Pochettino, ajoutant au sujet de sa convalescence : « Neymar a fait beaucoup d'efforts pour essayer de revenir, non seulement pour ce match, mais le plus tôt possible. Tout le staff et les préparateurs ont fait des efforts pour y parvenir, a encore estimé le technicien du club francilien. Tout le monde a travaillé dur pour qu'il puisse jouer. »

REAL MADRID

De bonnes nouvelles pour Varane



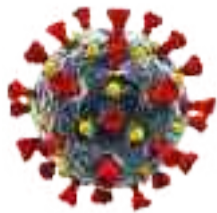
Et si Varane restait finalement ? Annoncé partant de la capitale espagnole, le Français aurait reçu une excellente nouvelle selon Marca. Ainsi, d'après cette source, le Real Madrid aurait entamé des

négociations avec le défenseur tricolore sur un nouveau contrat. Le bail actuel du Français expire à l'été 2022 et les dirigeants merengue sont déterminés à conserver le défenseur français bien plus longtemps. Les pourparlers se déroulent bien et un accord devrait être conclu prochainement. Varane, 27 ans, a rejoint le club il y a dix ans, choisi par Zinedine Zidane qui travaillait à l'époque en tant que directeur sportif du Real. De nombreux clubs européens de premier plan ont suivi de près les développements concernant le contrat de Varane. Le lier à un nouveau contrat anéantirait toute spéculation sur un départ et serait une excellente affaire pour Madrid. Affaire à suivre.

MANCHESTER CITY

Le coup de gueule de Guardiola

Pep Guardiola n'a pas l'habitude de commenter les décisions arbitrales, mais le technicien catalan n'a pas apprécié que l'arbitre du match face à Southampton n'ait pas sifflé un penalty pour son équipe, après utilisation de la VAR. « Pendant mon séjour ici en quatre ou cinq ans, je ne me suis pas caché derrière des décisions d'arbitres, à lâché l'Espagnol. Je veux juste que le football soit plus clair et prenne les bonnes décisions. Nous avons gagné 5-2. Si nous perdons 5-2, je ne fais aucun commentaire. Les commentaires doivent être donnés lorsque vous gagnez. Sinon, cela ressemble à une excuse ».



PANDÉMIE DE COVID-19

157 nouveaux cas, 116 guérisons et 3 décès en 24h

FAKE NEWS

L'Arav met en garde les médias électroniques



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a mis en garde mercredi les responsables des médias électroniques contre la diffusion des Fake News, rappelant que "l'outrage aux institutions de l'Etat et la provocation des citoyens exposent les médias électroniques à des sanctions". Dans un communiqué, l'Arav affirme avoir "relevé dans certains sites électroniques plusieurs contre-vérités et des Fake News trompant l'opinion publique". "En dépit des démentis fournis par les parties officielles concernées, ces sites persistent à faire la promotion de

ces Fake News", déplore l'Arav qui attire l'attention des responsables du contenu de l'information électronique qu' "il est du devoir du journaliste de veiller au respect des règles professionnelles". Et d'ajouter : "L'outrage aux institutions de l'Etat et la provocation des citoyens, exposent les médias électroniques à des sanctions". Après avoir rappelé que ses missions et ses prérogatives "s'étendent à l'activité audio-visuelle via Internet", l'Arav a indiqué que "les activités de l'information audio et télévisuelle via ce moyen, sont exercées dans le cadre des dispositions de la loi organique de l'informa-

tion, conformément au décret exécutif n° 20-332 fixant les modalités d'exercice de l'activité de l'information en ligne et la diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique. Des dispositions qui obligent, poursuit l'Arav, "le journaliste à veiller au respect total de la déontologie et de l'éthique de la profession, à savoir produire une information complète et objective, rapporter avec honnêteté et objectivité les faits et événements et rectifier toute information qui se révèle inexacte, conformément à l'article 92 de la Loi 02-12 relative à l'information.

SERVICES DE CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE Djerad procédera aujourd'hui au lancement officiel

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, procédera, aujourd'hui au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, au lancement officiel des services de certification et de signature électroniques,

indique vendredi un communiqué des services du Premier ministre. "Cet événement, qui se déroulera en présence des membres du gouvernement ainsi que des représentants des organismes et institutions de l'Etat,

s'inscrit dans le cadre de la stratégie intégrée que le gouvernement a adoptée pour accélérer la modernisation de l'activité administrative et l'amélioration des performances des services publics".

LE PRÉSIDENT MALIEN AUJOURD'HUI À ALGER L'Accord de paix au Mali au menu

Le chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'amitié en Algérie, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. "Le chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw, effectuera samedi une visite de travail et d'amitié en Algérie", lit-on dans le communiqué. Cette visite, ajoute la source, permettra de "passer en revue les relations bilatérales fraternelles unissant l'Algérie et le Mali ainsi que les voies et moyens de les développer au mieux des intérêts communs des deux pays". "Les deux Présidents auront également l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger", a conclu le communiqué.

LIGUE 1

Le MCA et le CRB se neutralisent, la JSS en tête

La JS Saoura reprend provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 de football à la faveur de sa petite mais précieuse victoire (1-0), à domicile, face au WA Tlemcen, hier, dans le cadre de la 17e journée. La JSS qui réussit la passe de quatre, possède deux points d'avance sur l'ES Sétif et le MC Oran qui peut prendre la première place, ce samedi, en cas de victoire devant la lanterne rouge, le CA Bordj-Bou-Arréridj. Le grand derby de la capitale entre les deux représentants algériens en C1 africaine, le MC Alger et le CR Belouizdad, n'a pas connu de vainqueur et a laissé tout le monde sur sa faim. Les deux équipes se sont séparées sur le score de parité (1-1), un nul qui n'arrange personne. Le Moulou-

dia n'a pas encore gagné en championnat sous la direction de Abdelkader Amrani, alors que le Chabab aligne un sixième match sans victoire, toutes compétitions confondues. Le CS Constantine confirme, lui, son redressement et frappe fort (5-2) face au RC Relizane, tandis que l'O Médéa, en perte de vitesse, a été accroché (1-1) par l'USM Bel-Abbès, ratant ainsi une bonne opportunité pour retrouver le podium.

L. B.

Les résultats du vendredi :
MCA-CRB 1-1
CSC-RCR 5-2
OM-USMBA 1-1
JSS-WAT 1-0

Au fil du jour

Quand un enfant vous aime

Par Rachid Ezziane

Quand il vous sourit, soyez sûr que son sourire est aussi vrai que la lumière qui brille dans ses yeux, car elle vient du cœur. Quand il vous fait un câlin, là, il n'y a aucun doute, c'est un enlacement des plus chaleureux, avec l'innocence par-dessus les bras. Quand il vous préfère aux autres, c'est qu'il a sa raison ; et sa raison, qui est encore à l'état pur, a plus de raison que celle des adultes. Un enfant ne triche pas avec les sentiments. Car il ne demande jamais qui vous êtes ? Ni combien possédez-vous ? Ni comment gagnez-vous votre vie ? Ni si vous êtes homme ou femme ? Ni si vous êtes riche ou pauvre ? Ni quel emploi occupez-vous ? Quand un enfant vous aime, il vous aime pour ce que vous êtes non pour ce que vous possédez, ni pour d'où vous venez, ni pour où vous partez, ni même pour quel lien de parenté. Un enfant quand il vous parle il vous regarde toujours dans les yeux. Car il n'a rien à cacher, encore moins se reprocher quoi que ce soit. Quand un enfant vous boude, il détourne son regard de vous. Car il sait que c'est dans les yeux et le regard que tout y est. Et personne que lui ne sait garder les secrets. Si pour nous les adultes, la crédulité est une faiblesse, pour l'enfant c'est une force. Quand il rit, son visage s'illumine. Même quand il pleure, de cette lumière il y restera quelque rai à vous attendrir. Et des larmes qui coulent sur ses joues, seuls les grands artistes savent en tirer des chefs-d'œuvre. Tout est poésie chez l'enfant. La joie comme la tristesse. Le rire comme les larmes. Le sommeil comme l'éveil. Et quand un enfant vous tient par la main, c'est lui qui vous guide. Et, par je ne sais quel enchantement, on se laisse aller à ses caprices que seul lui en a les secrets. On les compare aux anges, et pourtant personne n'a vu d'anges. Combien de vers ont été dits pour eux par les poètes. Et combien de proses. Et les parents ne sont parents que parce qu'ils ont des enfants. Ainsi que les pères et les mères. Que serait la vie sans enfants ? Sans leurs rires et leurs cris en bas de l'immeuble, ou à la sortie des écoles ? Combien seraient tristes nos chaumières sans leurs joyeuses humeurs... On raconte qu'un jour, dans une ville d'un pays occidental où vivait une grande communauté étrangère, un père demanda à sa petite fille de huit ans qui revenait de son école : « Y a-t-il des étrangers dans ta classe ? » Et la petite fille, d'un air quelque peu étonné, eut cette réponse, ô combien Angélique ! : « Non, dans ma classe, il n'y a que des enfants ! » L'innocence de l'enfant avait foudroyé le préjugé de l'adulte. Car la fille, sans le savoir, apprit à son père, que tous les hommes sont égaux et que seuls leurs actes les différencient les uns des autres. Ah ! si les hommes pouvaient garder toujours leurs cœurs d'enfants jusqu'à leur vieillesse. Ah ! si les hommes, les adultes (hommes et femmes), pouvaient prendre exemple de leurs enfants, la sincérité et l'honnêteté gouverneraient le monde.